LA LIBERTÉ

50¢

Volume 72 No 51 Saint-Boniface, du 4 avril au 10 avril 1986

VOS RENDEZ-VOUS



EN ACCORD

Nicole Lafrenière et Monique Lacoste sont un peu les siamoises des cordes vocales

à la page 8

De l'or et du diamant au couvent



"Le bonheur au quotidien, c'est quand on a bien fait son travail."

VOIR PAGE 7

NOUVELLES RÉGIONALES

Ça bouge dans les centres francophones

(VOIR PAGE 12)

Nous comptons sur votre feedback

Depuis plus d'un an, La Liberté offre à ses abonné(e)s au moins une douzaine de rendez-vous à chaque semaine. Au nom d'une idée très simple: quand vous vous abonnez, il n'est absolument pas question que vous signiez un chèque en blanc.

C'est pour cela que la rédaction a fait le maximum pour développer des chroniques. Comme L'ACCENT (*le culturel*), COMMENTAIRE, POINT DE CONTACTS (*le municipal rural et urbain*), SANTÉ, VOL 85-86 (*les Jets*).

Sans oublier LE FEUILLETON (*467, rue Jeanne d'Arc*) spécialement écrit pour La Liberté; LE CALENDRIER PROVINCIAL (*le guide des activités culturelles, sociales, sportives*); CAYOUCHE, APEPSIE, BICOLO et FINANCES (*toutes les trois semaines avec Arthur Chaput*).



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

C'est ça, une chronique: la garantie qu'à chaque semaine vous prenez rendez-vous avec des sujets qui vous touchent, vous préoccupent, vous intéressent.

C'est vraiment pas compliqué, notre affaire: nous voulons que, pour vous, La Liberté réponde à vos besoins, vos préoccupations. **Toujours plus, nous voulons situer La Liberté dans le mainstream de la vie manitobaine.**

Évidemment, c'est plus qu'un travail: c'est un défi. Parce qu'avec des moyens quand même assez limités, il faut qu'on réponde à des intérêts et des besoins parfois divergents.

Ainsi, vous trouvez peut-être qu'il y a trop de sport dans le journal, pas assez de culturel et trop de nouvelles régionales. Tandis que votre voisin(e) apprécie la compétence que démontre André Brin dans VOL 85-86 et lit assidument LE FEUILLETON.

Une explication du contenu du journal

Chaque semaine, notre objectif est de produire un journal dans lequel tous les groupes d'âge se retrouvent. Un journal qui donne une part aussi importante que possible à la vie des centres francophones ruraux. Un journal à la fois provincial et communautaire.

Pendant trop d'années, La Liberté s'est essentiellement concentrée sur les activités d'associations franco-manitobaines. Sans négliger cette partie vitale de la réalité franco-manitobaine, La Liberté à élargi sa couverture des événements provinciaux. **La Liberté s'intéresse aussi de plus en plus aux gens qui font et vivent l'actualité.**

Les abonné(e)s qui sont les vieux habitués du journal ont sûrement remarqué que La Liberté va plus que jamais à la rencontre du vrai monde. La semaine prochaine va se terminer une des chroniques les plus populaires dans l'histoire récente de La Liberté: AU TEMPS DE LA PRAIRIE. Les récits extraordinaires que Marcien Ferland a recueillis d'Auguste Vermette seront remplacés par une nouvelle chronique: C'ÉTAIT LES 60. Dans quinze jours, revivez la décennie où vous étiez adolescent(e), adulte, dans la force de l'âge, d'âge mûr!

Dans 15 jours aussi, ne manquez pas le retour de TERRE à TERRE, la chronique des pouces verts.

Naturellement, ces nouveaux rendez-vous ne plairont pas à toutes les lectrices et à tous les lecteurs. Mais l'essentiel, c'est qu'ils et elles ont suffisamment d'autres raisons de lire La Liberté. Car nous regretterions qu'une personne s'abonne à La Liberté (**41** *cents par semaine*) uniquement pour lire du français. Nous voulons que le monde s'abonne au journal parce qu'il y a des choses intéressantes à lire. En d'autres mots, s'abonnez à La Liberté ce n'est pas faire acte de charité, c'est s'ouvrir sur l'actualité manitobaine.

Le journal de l'Année de l'Association de la presse francophone hors Québec espère bien pouvoir convaincre un jour même les plus sceptiques que le français est une langue de communication à part entière au Manitoba.

C'est pourquoi nous tenons particulièrement à ce que le contenu des chroniques et des articles ne fasse pas de La Liberté un simple quotidien du vendredi. C'est-à-dire le genre de journal que l'on jette automatiquement le lendemain, parce qu'il n'y a rien dedans qui donne le goût d'y retourner.

L'approche choisie permet de lire une chronique une semaine après la parution du journal sans qu'elle perde de son intérêt. C'est ça, lire un hebdomadaire.

L'intégration

Il s'agit une fois pour toutes de se débarrasser du mythe de l'actualité brûlante nourri constamment, surtout par la radio et la télé. La manière de s'y rendre est simple: expliquer, mettre en perspective l'événement que l'on traite. En effet, ce n'est pas parce qu'on **sait** quelque chose que l'on **comprend** cette chose.

L'équipe de La Liberté consacre tous ses efforts pour remplir ce rôle fondamental d'un journal: encourager la communication.

«Le journal doit aider l'individu à une meilleure intégration dans la société et favoriser la participation à la vie collective» a expliqué une fois un journaliste qui prenait sa job au sérieux.

Dans le cas de La Liberté, ça veut dire donner des informations pour que vous puissiez vous sentir en prise directe avec la vie manitobaine. Il y a les développements politiques, éducatifs qui nous affectent, les initiatives culturelles, sociales, associatives, sportives, qui nous touchent.

L'honnêteté

Il faut aussi que vous sachiez que les personnes qui créent le contenu de La Liberté ne travaillent pas pour vous vendre des grandes idées.

Permettez-nous de le redire encore: les journalistes de La Liberté ne se sentent investis d'aucune mission à caractère moral.

Répondre avec honnêteté à vos besoins et vos intérêts n'est pas notre mission ou notre ambition: c'est notre travail.

Pour nous aider à toujours mieux faire ce travail, nous comptons sur votre feedback.

Nous vous donnons la parole à la page 3. Prenez la en remplissant le questionnaire!

Sid ou pas Sid?

Bientôt Brian Mulroney va nommer un successeur à Pearl McGonigal pour occuper le fauteuil de lieutenant-gouverneur du Manitoba.

Le nom qui circule depuis quelque temps est celui de Me Sid Spivak, le chef du parti conservateur manitobain jusqu'au jour où Sterling Lyon lui a arraché la fonction.

Sid Spivak c'est aussi et surtout la personne qui s'est engagée avec l'organisation pro-franco Manitoba 23 lors de la crise sur l'article 23 en 1983.

Alors déjà, on voyait d'un bon oeil la nomination de Sid Spivak comme lieutenant-gouverneur, un poste certes sans grand pouvoir, mais où les occasions de parler français pourraient être de moins en moins rares.

Mais ne voilà-t-il pas qu'une rumeur commence à agiter le monde politique manitobain. Sid Spivak n'est plus seul en lice! Une éminence grise du parti conservateur, disposant d'appuis solides, aux antécédents pro-francophones flous, pourrait remplacer Pearl McGonigal...

On sait que le premier ministre exerce une influence prépondérante sur les nominations politiques. On sait que la question du français au Manitoba l'intéresse de très près. On en sait donc assez pour ne pas lui suggérer qui nommer.

CAYOUCHE



POUR TOUJOURS AMÉLIORER LA LIBERTÉ

Vous voulez nous parler? Remplissez ce questionnaire

ÉVALUEZ LE CONTENU ACTUEL

Donnez votre appréciation en encerclant la note qui vous convient selon le barême suivant:

1. *pas intéressant*
2. *peu intéressant*
3. *parfois intéressant*
4. *souvent intéressant*
5. *toujours intéressant*

CAYOUCHE *(le dessin politique)*	1	2	3	4	5
LETTRES À LA LIBERTÉ	1	2	3	4	5
LE FEUILLETON *(467, rue Jeanne d'Arc)*	1	2	3	4	5
L'HORAIRE DE CBWFT	1	2	3	4	5
SANTÉ *(la chronique de Stéphane Jarre)*	1	2	3	4	5
FINANCES *(la chronique d'Arthur Chaput)*	1	2	3	4	5
L'ACCENT *(la chronique culturelle)*	1	2	3	4	5
VOL 85-86 *(la Ligue de Hockey vue par André Brin)*	1	2	3	4	5
LE HOCKEY RÉGIONAL *(les ligues Hanover-Taché; Red River Valley et Pembina Hills)*	1	2	3	4	5
LES NOUVELLES RÉGIONALES	1	2	3	4	5
BICOLO	1	2	3	4	5
COMMENTAIRE *(des opinions signées Florent Beaudette, Sr Marie Bonin, Denis Bibault, Marie Chaput-Arbez, Rino Ouellet, Jeannette Filion-Rosset et Cécile Rémillard-Beaudry)*	1	2	3	4	5
POINT DE CONTACTS *(la chronique municipale de Lucien Chaput)*	1	2	3	4	5
APEPSIE *(la bande dessinée signée Daniel Tougas et Jean-François Belisle)*	1	2	3	4	5
LE CALENDRIER PROVINCIAL *(le guide des activités culturelles, sociales et sportives)*	1	2	3	4	5
NOUVELLES SUR LA FRANCOPHONIE	1	2	3	4	5
PRATIQUE	1	2	3	4	5

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

(facultatif)

J'ai ______________ ans
(âge)

J'habite ______________
(localité)

Je suis abonné(e) depuis ______________
(nombre d'années)

Il y a ________ personnes
(chiffre)
qui lisent La Liberté chez-moi.

Je lis La Liberté parce que ______________

____

____

COMMENT POUVONS-NOUS ENCORE MIEUX RÉPONDRE À VOS INTÉRÊTS?

____

____

____

Retournez ce questionnaire à: La Liberté C.P. 190 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LA LIBERTÉ

50¢

Un message très important aux abonné(e)s en retard

Si vous avez une autre date que **86** *sur votre étiquette (voir en première page) votre abonnement est échu.*

Suite à la campagne d'abonnements qui prend fin dans les prochains jours, la liste des abonné(e)s sera **définitivement réactualisée**.

Cela signifie que très bientôt vous ne recevrez plus La Liberté. Pour éviter toute interruption dans la livraison de votre journal, nous vous suggérons de vous abonner aussi vite que possible.

- *Si vous avez une carte de crédit (VISA ou MASTER-CHARGE), composez tout simplement le* **237-4823**. *Eveline Bourgoin se chargera du reste.*
- *Sinon, remplissez le* **coupon** *ci-dessous.*

Juste **5** renseignements très importants **SVP**

Nom ______________ Prénom ______________

Adresse ______________ Code postal ______________

No d'abonné(e) ______________
(Voir l'étiquette à la 1ère page)

Je paye le tarif d'abonnement: (41¢ le numéro): 21$ ☐

* **Évrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté**
* **Adressez votre enveloppe à:**

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Étant donné qu'il est impossible

Faisant suite à la Proclamation que le maire de Winnipeg a fait paraître dans le Winnipeg Free Press, j'ai le plaisir de vous soumettre une contre-proclamation pour qu'elle puisse paraître dans vos colonnes.

ATTENDU QUE Monsieur Bill Norrie, maire de Winnipeg, a fait paraître une proclamation dans le Winnipeg Free Press pour célébrer le quarantième anniversaire de CJOB en raison des services que cette station de radio aurait rendus à la culture de la ville,

ATTENDU QUE la station de radio CJOB est renommée par les exploits de son annonceur Peter Warren qui a fait des déclarations selon lesquelles «the average Canadian Indian is a drunk, a wastrel, an idlemonger... an inbreeder, a parasite, a non-contributor.» (L'Indien moyen du Canada n'est qu'un soûlard, un propre à rien, un fainéant... un reproducteur de sa propre espèce, un parasite, un non-contribuable),

ATTENDU QUE la station de CJOB a outragé la culture canadienne et a gravement mis en question l'objectivité des médias en permettant à un ex-député NPD de déclarer publiquement sur les ondes qu'il abattrait froidement toute enseignante canadienne-française qui tenterait d'enseigner le français à son enfant («I would shoot the (woman) teacher»),

ATTENDU QUE Monsieur Bill Norrie n'a pas cru nuire au bien de la nation en demandant à la ville de Winnipeg de voter sur l'utilité d'avoir des services en français au Manitoba, même si cette question de principe ne ressortissait pas à l'administration municipale et en dépit des engagements pris enverse la ville de Saint-Boniface lorsque celle-ci fut incorporée à la ville de Winnipeg par l'entremise inconsidérée de la Société franco-manitobaine,

EN CONSÉQUENCE, il nous est impossible de considérer les émissions de CJOB et l'attitude de Monsieur Norrie à l'égard des Canadiens français comme étant le summum de «la culture, du bien-être et du plaisir».

DE PLUS, nous estimons qu'au lieu d'honorer la station de radio CJOB pendant une semaine comme le voudrait Monsieur Norrie, il serait plus indiqué d'en faire une semaine de deuil pour déplorer la décadence de la culture au Manitoba.

DANS CET ESPRIT, nous recommandons une minute de silence pour méditer cette pensée du philosophe grec Euthydème: «Il n'y a rien de bon ni de mauvais, sauf ces deux choses: la sagesse qui est un bien et l'ignorance qui est un mal.»

POUR CONCLURE, étant donné qu'il est impossible de faire disparaître l'ignorance et les préjugés de nos politiciens du jour au lendemain, nous réclamons, pour le bien des générations à venir, que le français soit rétabli comme condition d'admission et comme matière à l'Université du Manitoba, qui l'a supprimé en 1968, et à l'Université de Winnipeg, qui l'a aboli en 1969.

André de Leyssac
Président de la Société canadienne du français à l'université
le 10 mars 1986

Je voudrais savoir

M. Gilles Roch, Canadien français, a été élu dans le comté de Springfield en faisant sa campagne électorale contre le français.

Mais, ne lui jetons pas la premières roche. Car il y en a parmi nous qui l'avons supporté à deux mains. Ce que je voudrais savoir c'est combien d'anglophones, d'Allemands, d'Ukrainiens se seraient détournés de leur langue et de leur culture pour gagner une élection comme l'a fait M. Roch et d'autres entre nous.

Guy MANAIGRE
Lorette le 20 mars 1986

Les francophones pas dupés

M. le rédacteur,

Voici quelques réactions d'un contribuable du comté de Springfield suite à la défaite du ministre Andy Anstett et à l'élection du candidat conservateur Gilles Roch.

C'est un triste événement qui vient de se produire. Le moins qu'on puisse dire, c'est que nous venons d'élire un francophone qui ne représentera pas les intérêts des francophones. Ses points de vue sur la question linguistique sont bien connus, il nous les a fait connaître comme commissaire d'écoles dans la Seine.

Dans la récente campagne électorale il s'est même fait du capital politique en utilisant la question linguistique à son avantage. Quand il prétend que non, il étire la vérité. À Oakbank notamment, il a carrément soulevé la question pour attaquer Anstett et le gouvernement néo-démocrate (*secret deal between the S.F.M. and the N.D.P. government*...).

De plus, il affirme dans un dépliant envoyé par la poste que, ''*Manitoba has never been officially bilingual*''. Heureusement que les Conservateurs ne forment pas le gouvernement.

Quand on regarde les résultats dans les différents bureaux de scrutin, on constate que les centres francophones, où M. Roch est connu, ne se sont pas laissés duper. Dans trois bureaux sur quatre à Lorette même ainsi qu'à Ste-Geneviève, Ross et Ste-Rita, M. Roch a été défait. Ce sont les centres anti-français, ceux qui s'étaient révoltés lors du débat linguistique de 1983 qui l'ont élu; cela en dit long sur notre nouveau député de Springfield!

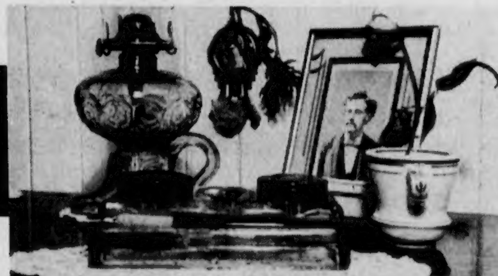
Et la perte de M. Anstett est une lourde perte pour Springfield et le Manitoba entier. C'était un homme de principe qui n'a pas reculé devant le défi, même s'il savait que cela lui coûterait peut-être son siège.

Louis FIOLA
Ste-Geneviève le 24 mars 1986

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre premier
Léonie

Août 1985. Léonie et sa petite dernière, Marguerite, se retrouvent seules dans la cuisine. Louis Lambert, l'époux de Léonie, et donc père de Marguerite, est décédé accidentellement le jour d'avant.

— Les choses allaient tellement mieux dernièrement, Maggie, commença, sans se faire prier, Léonie Lambert. Ton père était tellement plus heureux dernièrement. Il buvait moins et puis il était toujours de bonne humeur. Je sais pas si tu l'avais remarqué. On aurait dit que c'était le Louis d'il y a quinze ans, quand les choses marchaient bien. On avait la maison. Louis avait une bonne job et puis Elisabeth venait de se marier.

— Tu te souviens des noces, Maggie? Ton père avait tellement voulu que ce soit la grosse fête. Y'as rien de trop bon pour ma fille, disait-il à chaque fois qu'on parlait des arrangements. Figure-toi qu'il voulait louer la grande salle du Club La Vérendrye. Invitons tout le monde au souper, et c'est moi qui paye la bière! imita, avec une gaieté qui ne laissa percer aucune trace de deuil, la nouvelle veuve de la rue Giroux.

— Au début, tu sais, il n'aimait pas trop trop Émile. C'était presque comique de les voir ensemble ces deux-là. Émile qui n'osait rien dire parce qu'il était trop gêné et Louis qui le regardait sans ouvrir la bouche. Y'a un accent français, pis y'a étudié au Collège. Y va me corriger si je dis quelque chose. J'avais beau lui dire qu'il n'avait pas raison, qu'Émile venait de Lourdes, qu'il était pas Français, que c'est du monde comme nous, qu'Émile avait été élevé sur une ferme. Rien ne marchait.

— Mais dans le fond, il l'aimait bien Émile. C'est drôle des fois les hommes. Je pense que la première fois que les deux se sont dit, ben c'est vrai, c'est pas un mauvais diable celui-là, c'était quand Émile était venu chercher Elisabeth pour la soirée des finissants du Collège. Il était rentré un peu plus gêné que de coutume. Il avait perdu le *muffler* de son char! Il s'excusait à tout le monde à cause du vacarme que ça faisait!

— Ça me gêne énormément, madame Lambert, qu'il m'a dit. Mais je n'ai pas eu le temps d'aller à la ferme le réparer. Je n'ai pas les outils qu'il me faut en ville et...

— J'ai toutes les outils qu'il faut, avait interjecté Louis. T'as rien qu'à venir demain matin. Ch't'arrangerai ça dans un rien de temps!

— Le pauvre Émile avait été trop gêné pour dire non. Alors ils ont passé toute l'avant-midi à travailler sur son char. Ils ont même changé l'huile! Et après dîner, Louis me dit: tu sais Ninni, Émile est ben correct. Y sait comment se servir des outils. Et y'a pas peur de se salir les mains. Y''est ben correct.

— Ça a été de belles noces. T'en souviens-tu Maggie? T'avais neuf ans. Mémère t'avait fait une belle robe. Tu l'aimais tellement ta belle robe. Elisabeth avait dit, mais Mam, la robe de Maggie est trop longue, elle n'est pas à la mode! Mais ça faisait rien. Tu voulais la porter parce que c'était mémère qui l'avait faite.

— Et pis on avait fait prendre une grosse photo de toute la famille. Une grosse photo en couleur. Marcel avait rouspété. Y voulait pas être dans la photo. Pis Elisabeth lui a dit: c'est peut-être la dernière fois qu'on va avoir toute la famille ensemble pour une photo.

— J'avais pas aimé ça. Elisabeth n'avait pas le droit de dire ça. Je l'ai chicanée. J'étais encore sa mère après tout. Et vouloir gâter la fête en disant une chose pareille...

— Et le pire, poursuivit Léonie après un silence éloquent, c'est qu'elle a eu raison. Gabbie est parti cet automne-là...

À ces mots, Léonie s'arrêta, assommée par la constatation. C'est vrai, Elisabeth avait eu raison. Gabriel, l'aîné des garçons, avait quitté cette même année. Il était tanné de Saint-Boniface, de Winnipeg, de l'université, de tout... Il était revenu tôt un après-midi, annonçant tout simplement qu'il partait pour Edmonton, le jour suivant. Il y avait une job qui l'attendait, un point c'est tout.

Il n'était pas revenu à Noël. Il avait trop d'ouvrage, la job ne lui permettait pas de prendre un congé. Au début, il écrivait un peu, il téléphonait de temps à autres, lorsque c'était l'anniversaire de Léonie, pour dire que tout allait bien, qu'il était toujours très occupé. À chaque fois Léonie lui demandait quand il reviendrait au Manitoba. À chaque fois Gabriel lui donnait la même réponse: je sais pas, on est pas mal occupé ces temps-ci, peut-être que je viendrai faire un tour durant l'été, on sait jamais...

Au fil des années, les nouvelles de Gabriel se firent de plus en plus rares. Tout à coup, après des mois de silence, Léonie recevait une carte postale d'une ville quelconque: Toronto, Montréal, Québec, Vancouver, avec un tout-va-bien inscrit à l'endos.

Il était tellement comme son grand-père, celui-là, hurlait intérieurement Léonie à chaque fois qu'elle pensait à son fils aîné. Pourquoi avait-il quitté si vite, sans mot dire? Et pourquoi Louis refusait-il de parler de son fils aîné? À chaque fois qu'ils recevaient des nouvelles de Gabriel, Louis ne disait rien à ce sujet. Il refusait d'en parler. Que s'était-il passé entre le père et le fils il y a quinze ans?

Rien. Rien du tout, répondait toujours Louis. Y'est parti à l'aventure, c'est tout. Y'est jamais revenu nous voir, l'ingrat. Chu pas pour courir après, quand même!

Un instant de panique s'empara de Léonie Lambert. Regardant sa petite Maggie d'un visage qui ne cachait plus sa peine et son angoisse, elle supplia Marguerite de venir à son aide.

— Maggie, il faut qu'on retrouve Gabriel...

(À suivre)

La communauté invitée à réfléchir sur son avenir

Les États Généraux

C'est en principe les 7, 8 et 9 novembre que se tiendront les États Généraux organisés par les associations franco-manitobaines.

Ce sont les présidents des organisations franco-manitobaines clés qui ont décidé voilà quelques semaines de la tenue de ces États Généraux. Lorette Beaudry-Ferland, la directrice générale de la Fédération culturelle des Canadiens français, a été nommée secrétaire générale du comité central.

Le comité central sera formé de la secrétaire générale et des présidents de onze comités représentant les intérêts de onze secteurs identifiés lors de réunions exploratoires.

Il s'agit des secteurs suivants: politique, éducation, communication, culture, économie, moral, sports et loisirs, patrimoine (rajouté tout récemment), jeunes, femmes, aînés.

Lorette Beaudry-Ferland a la tâche de contacter les personnes pressenties pour occuper la présidence des onze comités. Elle espère obtenir les confirmations "d'ici la fin avril".

Les États Généraux seront conçus ainsi: "Le mandat qu'on m'a donné, c'est d'organiser un forum dans lequel la communauté franco-manitobaine pourra identifier les acquis dans chacun des secteurs prioritaires, élaborer la direction à suivre pour les prochaines années et identifier les moyens nécessaires pour y parvenir. Le comité central aura à compléter cette direction générale".

"Ma compréhension, c'est que les États Généraux, c'est en fait une rencontre provinciale où toute la communauté est invitée à discuter et réfléchir sur son avenir".

Lorette Beaudry-Ferland ajoute que "le terme États Généraux porte à confusion. Peut-être même qu'un différent terme pourrait être choisi."

Au cours des prochains mois, les 11 comités seront chargés de rédiger des livres verts (*c'est-à-dire des documents de discussion*) qui devraient être publiés en semptembre. "Il faut absolument bouger avant l'automne" note la directrice générale de la Fédération culturelle des Canadiens français.

La consultation absolument nécessaire

Quant au détail du processus qui sera suivi, "différentes étapes restent à être déterminées. Chose certaine, il va falloir établir un réseau de communication. Notre intention, c'est de tenir la communauté au courant de toutes les étapes d'ici les États Généraux. Car évidemment, la consultation est absolument nécessaire".

La secrétaire générale du comité central précise que 75 organismes provinciaux ont été invités, dont certains pour la première fois, comme le Club des hommes d'affaires.

Pour l'instant, "une trentaine d'organisations" ont participé au processus de la mise en place des États Généraux. "Je suis très impressionnée qu'il y en a autant qui sont venus" commente Lorette Beaudry-Ferland.

La secrétaire générale du comité central a aussi tenu à souligner que même si les jeunes, les femmes et les aînés seront représentés par des comités, "on doit tenir compte des femmes, des aînés et des jeunes dans les travaux de tous les secteurs".

Bernard BOCQUEL

SFM vs Guay, Smith: suite et fin

La dispute entre la SFM et ses ex-avocats, Guay, Smith et associés, a fait l'objet d'un article dans le mensuel *Canadian Lawyer* de mars 86. Un article reçu de diverses manières.

Comme on le sait, la dispute a été réglée au mois de janvier quand la SFM a accepté de verser 75 000$ à ses anciens avocats. Dans un communiqué, la SFM avait alors indiqué que toutes les questions sur l'affaire feraient l'objet d'une réponse à l'assemblée annuelle du 1er mars. Si des questions étaient posées.

Bien que le président Réal Sabourin ait noté lors de l'assemblée annuelle que leur avocat dans l'affaire (*Wayne Leslie*) "coûtait aussi", personne ne s'est enquéri du montant des honoraires versés à Me Leslie. Le mardi 4 mars, La Liberté a demandé quel était le montant versé. Réal Sabourin a refusé de donner d'autres détails, en précisant qu'il l'aurait fait dans le cadre de l'assemblée annuelle.

Dans l'article du *Canadian Lawyer* on peut lire: "*Aside from the constant publicity, the affair has drained SFM accounts of about $150,000 in public money*". Interrogé sur ce passage, le président de la SFM a déclaré: "Je trouve regrettable que la journaliste ne nous a pas contactés avant d'avoir écrit son article. Pour nous, la porte est fermée, c'est fini. La communauté est le seul et dernier juge."

L'article précisait aussi: "*In the new year, Léo Duguay, federal member of Parliament for St. Boniface, decided the dispute had gone far enough. The MP brought the warring parties together in January and arranged a settlement*".

Léo Duguay, qui avait publiquement, en décembre 85, regretté que des subventions du gouvernement fédéral servent à payer les coûts de la dispute, a ajouté les précisions suivantes à La Liberté.

"En septembre 1984 (*après son élection*), j'ai essayé de suggérer un règlement. Mais ça ne satisfaisait pas les deux côtés. Ça n'allait pas. Mais quand les deux parties ont pris la décision de ne pas aller en appel, la porte était à nouveau ouverte. À ce moment-là, début janvier, les deux parties voulaient une solution. Un accord a été conclu en une ou deux journées. J'ai toujours été d'avis que ce cas aurait dû être réglé hors cour. Je pense que la communauté est contente que c'est fini".

Pour sa part, Me Guay n'avait pas de commentaire.

Bernard BOCQUEL

Comment vos enfants prennent soin de leur santé



Stéphane JARRE

SANTÉ

La santé de vos enfants vous préoccupe, vous parents, mais savez-vous ce qu'eux mêmes font pour leur propre santé?

Une enquête publiée par Santé et Bien-être social Canada et conduite par l'Université Queen's de Kingston (*Ontario*) répond aux questions que vous vous posez.

L'étude sur "les attitudes et comportements des Canadiens en matière de Santé" porte sur 33 111 élèves de 4e, 7e et 10e années de toutes les provinces, interrogés en 1984-85.

Le champ de cette analyse s'étend sur six domaines: nutrition, activités physiques et autres loisirs, usage de l'alcool, du tabac et du cannabis, hygiène dentaire, sécurité, estime de soi et perception des autres.

Nutrition

Près de la moitié des jeunes interrogés ne se nourrissent pas de façon appropriée suivant les recommandations du guide alimentaire canadien.

Entre 25 et 30 pour cent des jeunes ne mangent pas tous les jours un fruit ou un légume. Un sur quatre ne prend pas de petit déjeuner, un sur quatre a un régime à haute teneur en sucre et deux sur trois consomment trop de matières grasses.

Activités physiques et autres loisirs

25 pour cent des élèves de 15 ans n'assistent pas aux cours d'éducation physique, et d'une manière générale, le niveau d'activité physique diminue entre 9 et 15 ans. Les filles font moins d'exercice que les garçons.

Il serait faux de croire que l'activité physique empêche de s'adonner à d'autres loisirs. Au contraire, les élèves les plus sportifs sont aussi plus susceptibles que les autres de consacrer davantage de temps à la lecture, aux travaux ménagers, à écouter de la musique ou à faire leurs devoirs.

Usage de l'alcool, du tabac, ou du cannabis (haschisch, marijuana)

Deux jeunes de 15 ans sur cinq prennent de l'alcool au moins deux fois par mois. Un enfant sur 10 à 12 ans, un sur quatre à 15 ans, fument régulièrement la cigarette.

Un cinquième des jeunes de 15 ans font usage du cannabis, et un sur huit en consomme au moins deux ou trois fois par mois.

Les consommateurs d'alcool, de tabac et de cannabis sont plus susceptibles que les non-usagers de passer plus de temps à écouter de la musique et moins de temps à leurs études, d'avoir des problèmes avec leurs parents, leur famille et à l'école, d'être prêts à courir des risques, et d'avoir des amis eux mêmes consommateurs.

Hygiène dentaire

Près d'un tiers des jeunes ne se brossent pas les dents au moins deux fois par jour. Les garçons encore moins que les filles. Très peu utilisent régulièrement le fil de soie dentaire.

Sécurité

Les accidents sont la principale cause de blessures et de décès chez les jeunes. Leur prévention diminue quand l'âge augmente. Les garçons sont plus enclins que les filles à courir des risques. Une attitude qui semble aller de pair avec l'acquisition d'une plus grande indépendance.

Estime de soi et perception des autres

La qualité des rapports entre les jeunes et leurs parents diminue avec l'âge. Les garçons s'entendent mieux avec leurs parents que les filles. En général, ils ont aussi une meilleure estime d'eux-mêmes. Enfin, plus les jeunes se sentent "bien dans leur peau", plus ils font attention à leur santé

En conclusion, plus ils ont l'esprit sain, plus les jeunes ont un corps sain et inversement.



Le sport aide à combattre l'obésité, peut également soulager l'anxiété et la dépression et a une influence bienfaisante sur la vitalité en général.

Santé en bref

Cancer et alimentation - La Société canadienne du Cancer fait appel à la générosité des Canadiens pour poursuivre ses programmes d'information du public et des malades et encourager la recherche contre le cancer. Elle vient de publier, en français et en anglais, un livre illustré expliquant comment mieux se nourrir, qu'elle distribue gratuitement *.

Toutes les recherches sur le cancer convergent: une mauvaise alimentation est en partie responsable de 35 pour cent des cancers dans le monde, particulièrement des cancers du sein, du colon et du rectum.

Le recueil de la Société canadienne du cancer recommande ainsi de réduire sa consommation de graisses, d'alcool, d'aliments salés ou fumés comme les charcuteries. En revanche, il est conseillé de manger davantage de fruits et de légumes, surtout ceux contenant des fibres.

** Société canadienne du Cancer: 774-7483.*

Jubilés d'or et de diamant au Couvent Saint-Joseph

Cinq Soeurs du bonheur

Massive et grise, la bâtisse projette son austérité sur un parc encore jauni par l'hiver qui vient de s'achever.

Grimpez la douzaine de marches du grand escalier, franchissez la porte vitrée de l'entrée. À l'intérieur, les murs respirent la sérénité et le plancher éclate de propreté. Tout paraît figé pour l'éternité. Rien de bien surprenant. Pourtant...

Pourtant, vous voilà frappé: la bonne humeur habite cette demeure. Pas de doute, avec ces sourires et ces yeux rieurs... L'atmosphère est à la fête. La gaieté baigne le couvent de Lorette.

C'est que les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe vont célébrer le jubilé d'or de quatre d'entre elles et la jubilé de diamant d'une autre. Cinquante années de vie religieuse pour Sr Angélina Boisvert, Sr Adrienne Grégoire, Sr Clémence Hutlet et Sr Marie-Rose Lord, soixante années pour Sr Marie Dufresne.

L'événement est exceptionnel. Et sera de plus en plus rare: "Quand nous sommes entrées au noviciat, nous n'avions guère qu'une vingtaine d'années, souvent moins, raconte Sr Angélina Boisvert, Supérieure régionale des Soeurs de Saint-Joseph dans l'Ouest. Mais aujourd'hui, les nouvelles ont autour de 40 ans."

Dans l'Ouest canadien (*Manitoba, Saskatchewan, Nord de l'Ontario*), la congrégation compte encore 59 religieuses et le couvent de Lorette, fondé en 1901, demeure leur "petite maison-mère".

Et la petite maison-mère résonne aujourd'hui de la joie des retrouvailles. Toutes les Soeurs sont venues honorer les cinq religieuses jubilaires à la mine épanouie.

"Je coule une vieillesse heureuse, reflet de ma vie entière", affirme Sr Marie Dufresne, qui ne paraît pas ses 82 ans. Une vie d'institutrice dans les missions indiennes, une vie d'infirmière au Lesotho, petit pays enclavé dans l'Afrique du Sud, une vie bien remplie.

"Quand on était jeune, tout nous souriait et on allait où on nous disait d'aller", raconte-t-elle sans aucun regret dans la voix. "Partout, on nous respectait".

En aide

Et on les aimait, comme Sr Adrienne Grégoire, native de Lorette et que les Indiens considèrent comme "leur grande Soeur", après 49 ans passés à leur venir en aide.

Sr Marie Dufresne, qui a vu le jour à Lorette aussi, se souvient avec amusement de ses débuts d'infirmière au Lesotho: "Les gens voulaient tout de suite savoir ce qu'ils avaient, il fallait donner immédiatement un nom de maladie, avant même de les examiner. Alors si je voyais qu'ils boitaient par exemple, je leur disais qu'ils avaient mal aux jambes!"

Sr Angélina Boisvert a fondé, elle, une école secondaire au Lesotho: "Au début, nous n'étions que deux professeurs, et par la suite, s'il manquait un enseignant dans n'importe quelle matière, on le remplaçait nous-même, au pied levé".

Organisé

Malgré sa jambe dans le plâtre, Sr Marie-Rose Lord, élevée à La Broquerie, n'a rien perdu de sa bonne humeur. Ni de son caractère, qui ne manque pas de force, comme chez tous les artistes. "J'ai dû peindre au moins 1 000 toiles, déclare-t-elle. Après, j'ai renoncé à les compter!" Elle travaille sur commande, ou à l'inspiration et ses tableaux se retrouvent un peu partout, dans les couvents, quand elle ne les a pas vendus.

Sr Marie-Rose Lord, qui ne signe ses oeuvres que si elle en a envie, a déjà organisé des expositions. Mais elle n'a pas l'intention d'en monter de nouvelles: "Cela veut dire beaucoup de commandes après, et je n'ai pas le temps". Enfin, on ne sait jamais, car elle se souhaite, à la veille de son jubilée d'or, "un autre 50 ans comme celui-là et ce sera très bien!"

La forme ne manque pas non plus à Sr Clément Hutlet, née à Saint-Alphonse, il y a 74 ans. D'une voix douce, elle parle de sa vie passée dans les missions indiennes, à la cuisine, à la boulangerie ou au lavoir. "Je n'ai jamais cessé mon ouvrage. Je continue à cuisiner pour le couvent ici".

Mais leurs métiers ne sont pas les seuls à avoir changé en 50 ou 60 ans. La vie communautaire a aussi évolué. "Si on se réunit deux fois par semaine toutes ensemble, c'est bien tout. Avant, toutes nos récréations, nos prières, nos repas se faisaient en commun", explique Sr Angélina Boisvert.

Le règlement s'est aussi assoupli et les sorties sont plus libres: "On ne voyait notre famille que tous les dix ans, mais maintenant, on peut la retrouver quand on veut".

Depuis une vingtaine d'années, l'habit a été modifié. Le port du voile est aujourd'hui facultatif. "On nous voyait juste le bout du nez", intervient Sr Marie-Rose Lord, qui regrette de ne pas avoir mis sa tenue religieuse pour la photo.

Stéphane JARRE



Sr Marie Dufresne, Sr Angélina Boisvert et Sr Clémence Hutlet entourant Sr Marie-Rose Lord à la veille de fêter leurs 60 et 50 années de vie religieuse. Sr Adrienne Grégoire, retenue par ses études au Québec, est absente sur cette photo.

Les siamoises des cordes vocales

"Apprivoiser, c'est créer des liens" a écrit Saint-Exupéry. Mettez Monique Lacoste et Nicole Lafrenière dans la même salle et cette pensée poétique prend corps.

C'est presque trop beau. Une espèce de conte de fée. Nicole Lafrenière émigre à Saint-Boniface d'un petit racoin isolé de la Saskatchewan en 1983. Sa soeur, Suzanne, avait un jour confié: "Un mignon petit village où tout le monde t'entend éternuer." Mais Nicole Lafrenière n'a pas plié bagage simplement pour éternuer en tranquillité. "Je suis venue étudier au Collège universitaire, et aussi à cause de tout ce qui se passait en musique ici."



Nicole Lafrenière et Monique Lacoste.

"Quand j'étais petite, je chantais en solo à la messe, à l'académie. Je prenais des leçons de piano et des leçons de chant. J'ai même fait un peu de chant classique. Mais c'est le genre folklorique de Folle Avoine qui m'a surtout inspiré, et qui a inspiré mon déménagement."

Tout comme son alter ego, Monique Lacoste a vingt ans et a débuté comme soliste à la messe du dimanche (*église Précieux Sang*), encore toute jeune. Elle termine présentement son Baccalauréat en Sciences Politiques au Collège universitaire, qu'elle a entamé en 1983, en même temps que sa consoeur, Nicole Lafrenière, entamait ses études en éducation.

C'est en 1984, au Foyer du Centre culturel, que ces deux interprètes, qui se complémentent comme le bacon accompagne les oeufs, se sont produites sur scène pour la première fois.

Le zing-zing

"On s'est rencontrées par le biais du 100 Nons. À l'époque, le Foyer commençait à encourager les jeunes artistes à venir y présenter leur show," explique Nicole. Et Monique s'empresse d'ajouter: "Le nôtre s'appelait Lacoste/Lafrenière."

Pas besoin de fouiner trop loin pour déceler les traits communs entre ces deux chanteuses. Ça saute aux yeux. Elles ont sensiblement les mêmes goûts en musique. Marie-Michèle Desrosiers, Michel Rivard et Aretha Franklin leur plaisent beaucoup, tandis que Céline Dion et Madonna semblent leur inspirer une certaine aversion.

"Nicole endure plus le zing-zing" taquine Monique. Et à Nicole de contrer: "Et Monique aime plus le jazz bizarre, avant-gardiste." Non seulement elles ont les mêmes amis, mais toutes deux préfèrent chanter en français. Tous les dimanches soirs, elles animent la messe des jeunes au Précieux-Sang, en infusant du tempo dans les psaumes. Avant l'entrevue, sans se consulter, elles avaient même enfilé des vêtements de la même couleur.

Deviner

"Nous sommes liées... par les cordes vocales," a résumé Monique Lacoste avec un petit air comique. Les deux se regardent, et pouffent de rire. Une fois le calme rétabli, Nicole enchaîne: "On se connaît si bien en tant qu'amies et en tant qu'artistes qu'on peut deviner les harmonies de l'une l'autre. C'est un grand avantage."

Encouragées par leurs spectacles avec Max et the Factors à l'hôtel Norwood, au Rorie Street Marble Club et par l'enregistrement d'une annonce radiophonique pour Wilton Ford, les "siamoises du chant" ont pris congé de leurs études en 1986 afin de déployer leur potentiel musical.

Montréal

"En général, on préfère travailler ensemble," affirme Monique Lacoste. Nicole Lafrenière hoche la tête et renchérit. "C'est vrai, mais on travaille aussi chacune de son côté. Si je trouve une job en solo, Monique va toujours m'encourager et vice-versa."

Et l'avenir? "Montréal" tranchent-elles en harmonie (*bien sûr*). "Je ne rêve pas d'être vedette", a confié Monique. "Mais j'adorerais pouvoir faire ma vie en musique. Et Montréal est la ville qui m'offre le plus de chances de réaliser ce rêve. J'y pense à tous les jours, mais je dois être patiente."

"C'est difficile de faire une vie en musique à Winnipeg," poursuit Nicole Lafrenière. "Surtout en français. Il faut dire qu'on a été choyées ici à Winnipeg. Et pour l'instant, je suis très satisfaite de faire ce je fais présentement. Mais les avenues musicales sont plus abondantes dans l'Est."

Le secret de la réussite, selon elles? "Chanter, c'est un peu comme la prostitution" lance Monique. "C'est vrai," acquiesce Nicole. "C'est une histoire de marketing. Il faut se vendre pour que le public t'aime et en même temps garder certains principes."

"Ça, c'est le plus important," résume Monique. "Même si le public a aimé ton show, ça ne veut rien dire si tu ne l'as pas aimé."

Et là-dessus, les chanteuses enfilent leurs manteaux, saluent un copain en passant et disparaissent en jasant comme celles qui ont su s'apprivoiser.

Jean-Paul MOLGAT

FOLLE AVOINE APRÈS LA GELÉE

Folle Avoine est en France pour une série de spectacles, dont deux à Paris. Avec un nouveau son.

"On a vu depuis un an et demi la musique de Folle Avoine changer" explique l'impresario de ce groupe qui se compose de 6 membres de la famille Campagne, de Willow Bunch en Saskatchewan.

Roland Stringer précise: "Folle Avoine a commencé avec le folklore, s'est dirigé vers le folk pour aller vers le pop et le reggae". Le groupe s'est aussi donné une nouvelle image pour correspondre à la musique. Le spectacle intègre plusieurs éléments de théâtre. Le spectacle a été intitulé **Après des années de gelée**.

Après la France, Folle Avoine poursuivra sa tournée européenne à Londres, Bruxelles et aux Iles Canaries. Dès leur retour au pays, les cinq soeurs et leur frère auront à peine le temps de respirer, puisqu'ils joueront 5 semaines à Vancouver, dans le cadre de l'Expo. Ensuite, ce sera l'Acadie, avant le Québec à l'automne.

Folle Avoine dont la réputation est acquise au Manitoba, a sorti tout dernièrement un 45 tours, **Le grand jeu**, réalisé par Norman Dugas. Le premier microsillon du groupe s'appelle **Au rythme du courant**.

LES SONS ANDINS

Une occasion d'apprivoiser la musique andine est à nouveau offerte au public manitobain. Le 5 avril, le groupe chilien Illapu présentera un concert à l'Université de Winnipeg.

Illapu, ça veut dire "éclair" en langue indienne. Le moseno, c'est la flûte profonde des cérémonies funéraires traditionnelles. La tarka et l'anata, ce sont les flûtes aigres des hauteurs.

En un mot, Illapu, c'est la possibilité de se familiariser avec un nouveau vocabulaire et des sons tellement différents. Le public chilien considère Illapu comme le groupe de musique andine le plus important. Illapu a six disques à son actif et des concerts à travers l'Europe, l'Amérique du Nord, du Sud et l'Afrique. (*Il était de passage à Winnipeg en septembre 85*).

B.B.

Garrison's Garage une fable faible

Qui aurait cru qu'une pièce de rechange d'une camionnette Ford 1974 pouvait être installée dans une Honda 1983, proclame avec fierté Frank, le mécanicien de Garrison's Garage.

Ouais, qui l'aurait cru, soupire, sans conviction, Blair, un employé de Revenu Canada, proprio de la Honda.

D'entrée de jeu, les contrastes sont faits. Un Frank, le visage barbouillé de graisse et simple d'esprit, d'un côté. Un Blair, beau, grand et propre, d'une rigueur intellectuelle qui convient à un vérificateur de Revenu Canada, de l'autre.

Ainsi est établie la prémisse de la pièce: qu'est-ce qu'un vérificateur de Revenu Canada, ayant pour Bible la loi fiscale, peut bien comprendre à la vie des gens ordinaires?

En deux mots, Garrison's Garage, la dernière production du Warehouse Theatre, est une fable en deux actes. Une fable qui dépend de cinq personnages caricaturés pour proclamer qu'une société qui établit la Vérité d'après le code de la loi fiscale n'est pas une société des plus heureuses.

D'accord. Il y a quelques bons moments dans la pièce. Après tout, durant le mois des déclarations d'impôts, qui n'aime pas rire un bon coup au dépend d'un employé du fisc! Mais, soutenir l'intérêt et le rire de l'auditoire pendant deux heures sur ce gag, c'est beaucoup demander. Surtout que les personnages sont condamnés à la caricature. Ils n'ont pas d'âmes.

Mal vieilli

Ajoutons que la pièce a été présentée pour la première fois en Ontario, en juin 1984, à un temps où la "cruauté" des agents du fisc fédéral faisait quotidiennement les manchettes des journaux. Les comptables de la Couronne avaient même saisi le compte épargne d'un enfant pour payer l'amende de son père!

Mais à la fin du compte, la pièce a mal vieilli depuis deux ans. Bien qu'on ne puisse trouver rien à redire du jeu des comédiens, on sort de la salle en disant, d'accord, mais so what? Pour les fables, on préfère encore La Fontaine.

Lucien CHAPUT

***Garrison's Garage**, écrite par Ted Jones, sera présentée au MTC Warehouse Theatre, 140, rue Rupert, à 20h jusqu'au 12 avril.*



L'HISTOIRE DE LA RIVIÈRE-ROUGE (15)

Conclusion

Riel, cent ans après...

Quand ils disent "la rébellion de la Rivière-Rouge en 1870"... Non. Il y avait pas de rébellion... En 1885, c'était une rébellion! Mais pas en 1870. Ceux qui persistent à dire que c'était une rébellion, ils faussent la vérité. Il y en a. Il y en a encore.

Ils se rebellaient pas contre personne. La Hudson's Bay avait vendu. [Ottawa] avait nommé le gouverneur Mc Dougall, mais le transfert avait pas été voté encore. Ils demandaient seulement la justice. Ils demandaient rien que le redressement de leurs droits, tu sais ben.

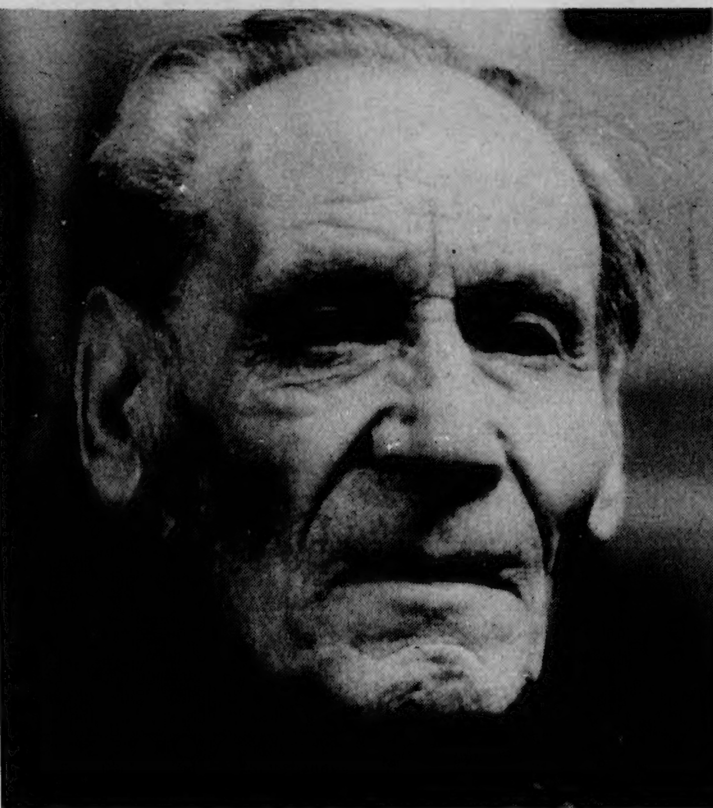
Ils ont été fidèles à la Couronne. En 1870 surtout. Ils onvraient toujours le Union Jack [au Fort]. Riel s'est pas révolté contre le Union Jack en 69-70. Ils [les Métis] sont rentrés dans les rangs comme les autres [après l'Acte du Manitoba].

Aujourd'hui, on reconnaît pas Riel pour un rebelle. On le prend pour un patriote... un héros. Dans mon temps, Riel c'était... un rebelle, quoi!

Pour mon père, Riel c'était un patriote. Il connaissait Riel. Puis aujourd'hui, ce que je disais dans le temps, c'est regardé comme la vérité. C'est regardé comme la vérité.

Sans doute que j'aurais fait ce que mon père a fait. Il avait été soldat, il avait gardé la Barrière, puis il a gardé le Fort. Il s'est joint aux troupes à Riel; j'aurais probablement fait pareil.

Il était sain d'esprit. Tous ses actes le prouvaient. Mon père l'a bien connu, ma mère l'a connu aussi. Ils ont toujours dit que cet homme-là avait toutes ses facultés mentales.



Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

Les préjugés anti-Riel

Toute l'histoire qui m'a été racontée sur le peuple métis depuis le temps de la Prairie jusqu'à la fondation du Gouvernement provisoire, m'a été racontée par mon père, Toussaint Vermette. Lui avait pris part à la course au buffalo. Mais du temps que j'allais à l'école, à Saint-Pierre nord, les livres qu'on lisait, ils étaient pas en faveur des Métis comme aujourd'hui. Dans ces livres-là, ça concorde pas avec aujourd'hui. Même ma fille, quand elle allait à l'école... ma version de l'affaire de Riel adonnait pas avec les affaires dans les livres qu'elle apprenait. Elle disait à la maîtresse:

— Papa nous conte pas ça de même...

Elle, disait:

— Non, non! Occupe-toi pas de ton père! C'est pas les affaires de ton père! Apprends quoi ce qu'il y a dans le livre, là!

Je connaissais l'histoire telle que mon père l'avait vue, l'avait contée. [Ma fille] disait:

— C'est pas de même! C'est pas de même! C'est pas comme le livre dit!

La maîtresse disait:

— Non! Apprends d'après le livre!

Il fallait se soumettre, tu sais ben...

Il y avait une demoiselle Charette... Marie-Louise Parent... à l'école Saint-Pierre nord. Mademoiselle Charette, c'était une métisse, mais... ils étaient opposés à Riel eux autres. Oh, les Charette... c'était pas des partisans de Riel. Non. J'ai vu mon père se chicaner avec le vieux Baptiste Charette. Puis Baptiste était contre Riel, puis mon père était un partisan de Riel. J'ai vu mon père tellement enragé que... se lever puis poigner le vieux Baptiste par les deux épaules, puis l'escouer, puis lui cogner la tête sur...

Ma mère disait:

— Voyons! Tu vas le tuer...

Il voulait pas comprendre!

[Est-ce qu'on aurait un Manitoba sans les interventions de Mgr Ritchot?]

Non!

Quand ils ont été le consulter, il leur a donné des bons conseils. Il a pensé à tout l'avenir, lui, le Père Ritchot. Ben plus clairvoyant [que Mgr Taché] puis ben plus défiant aussi.

Du clergé, [il était le seul] honnêtement, sincèrement, vraiment en faveur des Métis. Tous les autres, même Mgr Taché, faisaient deux jeux avec les Métis du Manitoba puis le gouvernement d'Ottawa... Oh! oui, les Taché... c'était une espèce d'aristocratie canadienne-française...

J'avais pas une bonne opinion de Mgr Taché. Il [mon père] disait pareil comme moi.

Le "complexe" des Métis

Pourquoi les Métis avaient honte de se dire Métis? On était tout le temps bafoué!

J'allais à l'école, moi, puis les autres, les Canadiens français, là... c'est comme si on avait été... RIEN... parce qu'on était des Métis. Ils parlaient de nous autres par dédain. C'est comme si on avait été... du fumier, quoi! Des "mangeux de galette!" Nous autres, on se revangeait; on les appelait des "cannes à chien", les petits Canadiens.

Ils se rendaient pas compte de tout ça, du rôle important qu'on avait joué dans l'histoire. Pantoute! C'est rien que par après. Ah! par après... quand ils ont compris la **vraie** histoire de Riel, là, oh my! ils étaient tous Métis! Là, c'était correct! Il y en avait parmi eux autres qui se comptaient parmi les descendants de Riel!!

Maudite affaire!

Ça, ça choquait Riel! Là, ils voulaient tous être Métis!

Riel, héros national

En premier, c'était un héros pour les Métis. Plus tard, ça devenait un héros national, parce que ses faits ont contribué à **tout** le Canada. Ça a aidé à faire comprendre aux gens qu'il luttait pour un principe: les **droits** qu'ils onvaient.

La demande des Métis était juste. Les héros de 1837-38, ils onvaient presquement les mêmes principesl.

Ceux qui le considéraient comme un rebelle le considèrent comme un héros aujourd'hui; parce que... tout le trouble qu'il s'est donné pour faire reconnaître les droits des Métis, tout ce trouble, le mal qu'il s'est donné... jusqu'à être pendu, il le faisait par amitié... par ses convictions, ses principes.

Puis ils onvaient DROIT! Ils onvaient RAISON!

C'est ça qui fait un héros de lui: LE FONDATEUR DU MANITOBA.

Lettres à LA LIBERTÉ

Lettre ouverte de Gilbert Teffaine

Chère Mademoiselle Dotremont,

J'ai bien reçu votre lettre du 27 février dernier touchant l'émission "Très-Art" et je vous en remercie.

Nous sommes très fiers du succès qu'a connu "Très-Art", et la pétition qui accompagnait votre lettre nous laisse croire que les émissions réalisées par CBWFT sont pertinentes à la communauté que nous nous efforçons de bien desservir.

La décision d'annuler "Très-Art" en fut une des plus difficiles à prendre, et ne fut certainement pas basée sur la valeur de la série pour la station ou pour ses téléspectateurs.

Le déclenchement d'une élection provinciale, en février, est venu ajouter à nos obligations en matière de production locale, interrégionale et réseau. Il nous a donc fallu faire appel à plusieurs de nos artisans normalement affectés à d'autres tâches. Nous en sommes arrivés à un point où nous n'avions tout simplement plus assez de personnes disponibles pour remplir les exigences d'une campagne électorale et continuer à réaliser "Très-Art".

Soyez assurée que la couverture de la scène artistique manitobaine demeure une priorité pour l'an prochain et que nous ferons tous les efforts possibles en vue de fournir à nos téléspectateurs des émissions qui reflètent l'activité culturelle dans notre milieu.

Le Directeur des Services français au Manitoba
Gilbert Teffaine
le 20 mars 1986

Le hockey, c'était notre réputation

Les anciens du Collège d'Otterburne se retrouvent encore

Ça a pris presque vingt ans avant que le coupable se confesse à la victime. Ça faisait presque vingt ans donc que Gilbert Ayotte se promenait avec sa réputation tachée par un autre.

Et dire que tout ce que ça prenait, c'était une rencontre des anciens du Collège d'Otterburne pour rectifier la situation. Une rencontre après un match de hockey.

C'est une tradition vieille de deux ans seulement. C'est un rêve qu'avait carressé Robert Bérard de Morris depuis plusieurs années. Pourquoi ne pas mettre sur pied une équipe d'anciens du Collège d'Otterburne? Jouer un peu de hockey pour ensuite renouer connaissance avec les anciens copains de classe.

Pourquoi le hockey? C'était quand même le sport avec lequel le Collège d'Otterburne avait établi sa renommée. Lorsque Otterburne participait à la ligue de la division scolaire de la Rivière-Rouge, les élèves du collège des Clercs de Saint-Viateur avaient été divisés en trois équipes, la grosse équipe étant trop forte pour la ligue.

Pas que les autres villages de la Rouge ont connu plus de succès. Puisque les trois équipes d'Otterburne (*Saint-Joseph, Saint-Viateur et les Querbes*) ont fini en première, deuxième et troisième place durant la saison 1965, Sainte-Agathe, Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys et Saint-Jean-Baptiste, les autres équipes de la ligue, n'avaient eu aucune chance.



L'équipe des Bantams (*9e année, 14 ans*), deux ans avant la domination de la ligue de la division scolaire de la Rivière-Rouge.

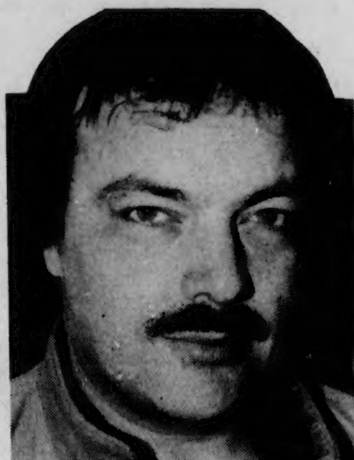
"Le hockey était très fort au Collège d'Otterburne," se souvient Gilbert Ayotte de Saint-Jean-Baptiste, pensionnaire au Collège de 1962 à 1966. "L'entraîneur, le père Martineau, aurait pu faire l'équipe des Canadiens de Montréal. Mais il avait choisi la prêtrise. On poussait plus le hockey que les autres sports. C'était notre réputation."

"On était sur la glace à tous les jours," ajoute Paul Gilmore de Saint-Jean-Baptiste, qui a fréquenté le Collège d'Otterburne de 1962 à 1966. "Aussitôt qu'il y avait de la glace, on commençait."

"Au Collège d'Otterburne, on jouait beaucoup de hockey", se souvient Denis Empson, anciennement de Letellier. "On jouait beaucoup de sports, c'était encouragé. À chaque jour, après les classes et avant de retourner à l'étude, on jouait au hockey. Les samedi, c'était toute la journée. À midi, on patinait."

"On était trop fort pour la ligue de la division scolaire," joute Gilbert Ayotte. Tu pouvais choisir entre 140 gars. On voulait jouer au hockey. Alors il fallait suivre le règlement et former trois équipes."

Qu'est ce qui a poussé ces anciens du Collège d'Otterburne de lacer leurs patins après tant d'années? "L'an passé, explique Gilbert Ayotte, on était censé avoir une réunion des anciens du Collège. Robert Bérard nous a convaincu d'inscrire une équipe dans le tournoi Sam Tascona. Les gars ont eu du fun. C'est venu à ça, une petite réunion après le match. Il y avait gros des gars que ça faisait longtemps qu'on avait pas vu."



Robert Bérard, le promoteur de l'équipe des Anciens du Collège d'Otterburne. "Les bons joueurs étaient aussi les bons étudiants..."

Pour Denis Empson, c'était la même raison qui l'avait amené au Collège d'Otterburne en 1965. Les Empson avaient déménagé à Lloydminster en Alberta. Mais Denis Empson est venu compléter sa 12e année à Otterburne. "Ce que ça m'a donné," explique Denis Empson, "c'est une place pour augmenter mes grades."

"J'ai choisi Otterburne parce que mes amis étaient là. La plupart des gars de Letellier étaient au Collège d'Otterburne. Pour moi, c'était une des meilleures années que j'ai passée. Il y avait des heures pour l'étude, des heures pour jouer. J'avais besoin de ce genre de structures."

Cette année, c'est le vendredi 4 avril que les Anciens du Collège d'Otterburne jouent leur match-réunion des anciens. Bien que les anciens tels Paul Gilmore, Paul Graveline, Gilbert d'Auteuil, Brunel Delorme et René Clément vont jouer pour le fun, ils joueront sans doute pour gagner contre leurs adversaires de Thief River Falls (*pour les détails:* **voir le calendrier provincial**).

"Aussitôt que tu mets un trophée en jeu," lance Gilbert Ayotte, tu vas toujours là pour gagner."

Pour gagner, sans doute. Mais aussi pour la soirée-rencontre après le match. Pour parler des anciens mauvais coups, peut-être? "Un soir, raconte Gilbert Ayotte, quelqu'un avait mis de la mousse à raser dans les cheveux d'un gars de Baptiste. Le gars m'a toujours accusé d'avoir fait le coup."

"Quand on a eu la réunion l'an dernier, il a découvert le coupable. Moi je savais qui il était. Mais je ne lui avais jamais dit. Il ne m'aurait pas cru quand même!"

Lucien CHAPUT

télé HORAIRE du lundi 7 avril au dimanche 13 avril



du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h15 Passe-Partout
Midi Première édition
12h30 Vivre à trois
17h00 Le train de cinq heures
une heure de variétés placé sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger
18h00 **CE SOIR**
21h00 **Le Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

lun. 7 avril

19h30 Poivre et sel
Jean-Marie prend des cours de charme sous la direction d'Hector et Marie-Rose.

20h00 La bonne aventure
Martine apprend à Denis qu'Hubert et elle ont l'intention d'ouvrir une succursale de leur agence à Toronto. Hélène et Anne discutent de la probabilité de leur projet. Blanche reçoit une offre d'achat pour la maison. Michèle informe le Dr Cordeau de son intention de quitter la clinique. Hubert a une bonne nouvelle à annoncer à Martine.

20h30 Le parc des Braves
Marie revient d'Halifax et doit faire face aux interrogations de son entourage.

22h20 Bestsellers
Tous les fleuves vont à la mer.. Drame sentimental (dern. de 6). Eric se rend en Israël pour y retrouver ses racines. Il y rencontre une jeune femme dont il s'éprend.

23h20 Une femme nommée Golda
Drame biographique réalisé par Alan Gibson. Avec Ingrid Bergman. (3e de 4).

mar. 8 avril

19h00 Cap Danger

19h30 L'agent fait le bonheur
La grande demande. Benoit a nouvelle importante à annoncer au père de Mireille.

20h00 Monsieur le ministre

20h30 Manon
Le cours d'anglais. Un client ayant déposé une plainte, le patron du CLSC propose à ses employés de prendre un cours intensif d'anglais. Manon et Joël décident de boycotter le cours et de donner du fil à retordre au professeur.

22h20 Dallas
Le piège.

23h20 Rencontre
Inv. Dr Xavier Emmanuelli, médecin. L'un des fondateurs "Médecins sans frontières", il explique pourquoi lui et ses confrères luttent contre l'horreur partout dans le monde.

23h50 Cinéma
Double détente. Suspense réalisé par Jean-Claude Bonnardot. Avec Daniel Emilfork, Etienne Bierery et Ginette Leclerc. Un invalide extrêmement riche possède deux statuettes anciennes d'un prix inestimable.

mer. 9 avril

18h30 SOIRÉE DU HOCKEY
Le match Division Prince de Galles.

22h05 Cinéma
La Mégère apprivoisée. (The Taming of the Shrew). Comédie de moeurs réalisée par Franco Zeffirelli d'après la pièce de Shakespeare. Avec Richard Burton, Elizabeth Taylor et Cyril Cusack. Un gentilhomme fait la cour à la fille d'un riche marchand, une véritable mégère. Celle-ci se laisse difficilement gagner mais consent finalement au mariage. La cérémonie terminée, le gentilhomme entreprend de briser le caractère rebelle de sa femme (it. - angl. 66).

jeu. 10 avril

18h30 SOIRÉE DU HOCKEY
2e match de la Division Prince de Galles.

22h05 Cinéma
Embraye, bidasse, ça fume. Comédie réalisée par Max Pécas. Avec Michel Vocoret, Sylvain Green et Dominique Jubelin. Des soldats en permission se joignent à un groupe de filles qui veulent restaurer un village abandonné (fr. 78).

ven. 11 avril

14h30 Télé-feuilleton
La Taupe. Drame d'espionnage réalisé par John Irvin d'après le roman de John Le Carré. (1re de 6). Control, le chef des services secrets britanniques, confie à Jim Prideaux, son meilleur agent, la mission de contacter un militaire tchèque du nom de Stevtchek. Celui-ci serait prêt à dévoiler le nom de la Taupe, un espion qui se serait glissé dans les hautes sphères du "cirque".

15h30 Heidi
Dessin animés. La vie d'une orpheline de cinq ans qui demeure dans les Alpes avec son grand-père. Prod. japonaise.

16h00 Félix et Ciboulette

16h30 Pop Citrouille
Chansons, mini-comédies. Avec André Cartier, Denyse Chartier, Michèle Deslauriers et Ghyslain Tremblay. Musiciens Céline Prévost, Denis Larochelle, Jean-Marie Benoit et Marie Bernard.

18h30 Françoise Durocher Waitress

19h00 Le Monde merveilleux de Disney
Le chat qui vient de l'espace (dern. de 2). Un chat spatial met les services secrets de l'armée américaine en alerte.

20h00 Séries plus
Chronique policière (dern. de 6). Le shérif du comté fait des pieds et des mains pour discréditer Watts et lui faire perdre son poste.

22h20 En tête

23h20 Vivre en forme

23h30 Cinéma
Sale rêveur. Comédie dramatique réalisée par Jean-Marie Périer. Avec Jacques Dutronc. Léa Massari et Maurice Bénichou. Un homme vivant sur un terrain vague rêve d'un amour romantique avec une jeune femme qu'il observe à distance (fr. 78).

sam. 12 avril

13h00 Univers des sports
Championnat canadien de plongeon (femmes), enregistré à la piscine de Pointe-Claire. Réal. André Latour. — Chronique sur les éliminatoires de la Ligue nationale de hockey avec Jacques St-Jean. — Essais du Grand Prix d'Espagne avec Christian Tortora. — Chronique "Cette semaine" avec Marie-José Turcotte.

14h30 Ciné-famille
Les Aventures de Tintin: Le Crabe aux princes d'or. Le jeune reporter Tintin se lance à la poursuite de malfaiteurs qui utilisent le cargo du capitaine Haddock pour faire la contrebande des diamants (belge 60).

19h00 La soirée du hockey
Match des séries éliminatoires.

22h05 Télé-sélection
L'apprenti-sorcier (Henderson Monster). Drame scientifique réalisé par Waris Hussein. Avec Jason Miller, Christine Lahti et Stephen Collins. Un savant tente de créer de nouvelles formes de vie et espère, par ces travaux, mériter un prix Nobel (amér. 79).

dim. 13 avril

10h00 Le Jour du Seigneur
De la cathédrale de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, ordination épiscopale de Mgr Arsène Richard.

12h30 Grand Prix de Formule 1
Course automobile enregistrée le jour même en Espagne.

13h00 Baseball des Expos
les Expos de Montréal affrontent les Cardinals.

17h01 Quand l'avion bat de l'aile

18h00 La Clé des champs
Maître de maison. Françoise devant assister à un congrès de publicitaires, Jean-Louis se trouve seul à la maison pour le week-end.

18h30 La soirée du hockey
Match des séries éliminatoires.

21h40 Ciné-club
Monika. Drame psychologique réalisé par Ingmar Bergman, d'après le roman de Per Anders Fogelström. Avec Harriet Andersson. Lars Ekborg et John Harryson. Une petite vendeuse et un jeune homme rêvent de s'évader de leur existence médiocre. Un jour, ils partent en bateau pour aller vivre en pleine nature. L'argent vient à manquer et la misère engendre les occasions de conflit (suéd. 53).

OU SI PAS DE HOCKEY

18h30 Les beaux dimanches
Tapis rouge pour Léo Ferré.

19h50 Les beaux dimanches
Mariage Blues.

21h20 Les beaux dimanches
Jacques Hétu, compositeur. Jacques Hétu se remémore ses années d'apprentissage et rend hommage à ses maîtres.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249

Il vaut mieux s'attaquer aux Oilers

C'est officiel: les Jets sont en séries. Il reste encore à déterminer leur adversaire dans la première ronde. Dans un cas comme dans l'autre, il faudra un miracle pour que les Jets accèdent aux finales de division.



André BRIN

VOL 85-86

Les Jets maintiennent avec ferveur qu'ils préfèreraient affronter les Flames de Calgary en première ronde. Peut-être à cause de l'embarras du choix! Mais les Jets négligent de mentionner qu'ils n'ont remporté qu'un match contre Calgary cette saison. (*20 oct.*) Une série Calgary-Winnipeg ne sourirait pas aux troupes de Ferguson.

Les Flames comptent sur trois trios solides, et un quatrième trio achalant. Les Jets comptent sur trois trios plus ou moins solides. Le quatrième trio ne figure pas dans le jeu des Jets.

Pour contrer Dan Quinn et Joey Mullen sur le premier trio, les Jets auraient intérêt à jouer le trio de Thomas Steen. Ferguson doit s'assurer que Steen n'a rien à faire avec les gros centres de Calgary. Doug Smail, lui, a les capacités nécessaires pour neutraliser Joey Mullen.

Les deux gros trios s'affronteront en tête à tête et il faudra que Neufeld et Turnbull se distinguent pour que Jim Peplinski, Joel Otto et Lanny McDonald soient neutralisés. Le trio de vie des Jets se butera contre le trio de Carey Wilson, Hakan Loob et John Tonelli.

Ce qui fait peur ici sera le combat MacLean-Tonelli. Tonelli risque de connaître une très bonne série. Ferguson songerait peut-être à mettre Jimmy Nill sur ce trio de temps en temps pour reposer MacLean et pour mettre un bâton dans les roues de Tonelli.

À la défense, on doit espérer que Marois va jouer du hockey robuste, que Berry ne s'énervera pas et que Dollas gardera son sang froid. Il va sans dire que le gardien devra connaître de bons matchs.

Je maintiens que les Jets devraient rencontrer les Oilers en première ronde. En premier lieu, c'est plus facile de battre Edmonton trois fois que quatre. De plus, les Oilers ont remporté les matchs contre Winnipeg sur le dos de Grant Fuhr. Les Jets ont, pour la plupart, bien paru contre les Oilers. Les comptes ne leur ont pas fait justice.

Steen et Smail feront leur possible pour restreindre Gretzky et Kurri. Cependant, la lutte sera décisive entre les deux prochains trios. Plusieurs questions se posent: Turnbull pourra-t-il contrer Messier? Neufeld peut-il patiner et s'imposer contre les rapides Oilers? Hawerchuk finira-t-il par se défaire du robuste Kevin McClelland?

Les réponses d'ici peu. Je crains cependant qu'elles seront moins que flatteuses pour les Jets.

•••

5 sur 5: *La saison de* **Tim Watters** *est probablement terminée. Avec le jeu de* **Brad Berry** *et de* **Bobby Dollas**, *et le potentiel de* **Peter Taglianetti**, *on peut se demander si "Muddy" n'a pas joué son dernier match pour les Jets.*

Qu'arrivera-t-il à **Andrew McBain** *et* **Peter Douris**? *Ni l'un ni l'autre semble en mesure de décrocher un poste au camp de l'an prochain. Douris finira à Sherbrooke. (Il pourrait être en train de jouer contre les Russes, les Suédois...) McBain finira ailleurs.*

Le meilleur trio à Sherbrooke compte deux Jets: **Murray Eaves** *et* **Dave Silk**. *Le jeu de Silk est remarquable depuis un mois et Ferguson n'hésitera pas à l'utiliser en séries. Le style de hockey des séries est le style de Silk. J'ai l'impression que Silk ferait très bonne figure dans de tels rencontres.*



Plus facile de battre les Oilers d'Edmonton trois fois que quatre.

Les As vs les Red Wings: une affaire de sang froid

Finalement la grande finale de la Ligue Hanover-Taché peut commencer. Grunthal a enfin réussi à dompter les Huskies de Steinbach. Les vacances des As de Sainte-Anne sont terminées.

On ne sait pas trop comment évaluer la série Grunthal/Steinbach qui s'est terminée le mardi 1er avril (*sans farces: 4 à 2 pour Grunthal*). Ce qui a surpris, c'est que les Huskies ont tenu pendant les sept matchs de la finale de la division Sud.

"L'équipe de Steinbach avait plus de finesse que celle de Grunthal," évalue Gérard Laramée, gérant des As de Sainte-Anne. "Les gardiens de but des deux équipes étaient à peu près égaux. Mais l'équipe de Grunthal était plus agressive. Les joueurs de Grunthal étaient plus diligents, ils avaient plus de désir."

Durant la saison régulière, les As de Sainte-Anne et les Red Wings de Grunthal étaient plus ou moins égaux. Les deux équipes avaient gagné 21 de leur 26 matchs. Sainte-Anne s'est méritée la première place parce l'équipe avait perdu un match en moins (*un match nul contre les Huskies de Steinbach en début de saison*).

HANOVER-TACHÉ

Il n'y a pas de doute que les As ont les meilleurs attaquants. Durant la saison régulière, les As ont compté 224 buts, contre 164 seulement pour les Red Wings de Grunthal. Par contre, les gardiens de but de Grunthal n'ont laissé passer que 101 buts, tandis que les As en ont cédés 119.

Côté punitions, c'était Grunthal qui a éclipsé Sainte-Anne: 648 minutes contre 627 pour les As. Cependant, la dernière statistique d'importance raconte une tout autre histoire. Les As n'ont pas battu les Red Wings durant la saison régulière.

"Ça va être une dure série", propose Gérard Laramée. "Grunthal veut gagner. Il ne faudra pas qu'on perde notre sang froid. Jamais un joueur de Grunthal n'a laissé tomber ses gants pour se battre. Nous, on a une couple de joueurs qui ont la mèche courte. S'ils se battent, on risquent de perdre la série."

"Grunthal a quand même peur de nous," ajoute le gérant des As. "Ils savent qu'on peut mettre la rondelle dans les filets. On a six bons joueurs qui peuvent compter. Eux ils en n'ont pas."

"On a eu de bonnes pratiques depuis la semaine dernière," conclut Gérard Laramée. 'Nos gardiens de but paraissent très très bien. On espère que les joueurs vont nous écouter un peu lorsqu'on leur dit de ne pas prendre de punition!"

Lucien CHAPUT

Vous cherchez l'horaire des parties de hockey? Référez-vous au Calendrier provincial, votre guide des activités culturelles, sociales et SPORTIVES!

LE CALENDRIER PROVINCIAL

AVRIL

Saint-Boniface: l'artiste Claude Perreault expose au CCFM jusqu'au 21 avril.

Winnipeg: Le Manitoba Theatre Centre présente Hamlet de William Shakespeare au Main Stage, 174, rue Market à 20h, jusqu'au 5 avril.

VENDREDI 4

La Broquerie: Bonspiel de curling à 18h00 (jusqu'au dimanche 6 avril) à Sainte-Anne (Robert Brisson: 424-5430).

Saint-Boniface: Les Anciens du Collège d'Otterburne contre l'équipe d'anciens de Thief River Falls dans le cadre du tournoi Sam Tascona, à l'aréna Notre-Dame, à 19h20. Une rencontre des anciens aura lieu après le match au Canot du Rendez-Vous, 768, avenue Taché (Robert Bérard: 746-2574).

Winnipeg: Garrison's Garage, au MTC Warehouse Theatre, 140, rue Rupert, à 20h, jusqu'au 12 avril.

Sainte-Anne: finales HTHL, les Red Wings de Grunthal contre les As, à 20h00.

Winnipeg: début de l'exposition A Day in the Life of Canada. Les photos pourront être vues jusqu'au 2 juillet au Musée de l'Homme et de la Nature.

SAMEDI 5

Winnipeg: le groupe de musique folklorique chilien Illapu en concert dans le hall Riddell, à l'université de Winnipeg à 19h00. (949-3878 ou 261-7036 ou 338-4090 ou 269-7953).

DIMANCHE 6

Grunthal: finales HTHL, les As de Sainte-Anne contre les Red Wings, à 20h00.

Winnipeg: une conférence de Denis Reid, à 14h00 à la Galerie d'art, intitulée: Atma Buddhi Manas, The Later Works of Lawren S. Harris.

Saint-Boniface: Déjeuner aux crêpes du comité de parents guides et scouts au sous-sol de la Cathédrale de 9h00 à 14h00.

MARDI 8

Winnipeg: Défilé de mode et souper organisés par l'Association pulmonaire manitobaine à 18h au International Inn, 1808, avenue Wellington (Manitoba Lung Association: 774-5501).

Winnipeg: concert de Winnipeg's Music Plus, avec K. Jack Glatzer et Herman Keahey, à l'auditorium Muriel Richardson de la Galerie d'Art à 20h00.

MERCREDI 9

Sainte-Anne: finales HTHL, les Red Wings de Grunthal contre les As, à 20h00.

Sainte-Anne-des-Chênes: Foire au linge organisée par la garderie Les petits amis Day Care de 19h00 à 22h30 au 340, rue Principale.

JEUDI 10

Notre-Dame-de-Lourdes: Bonspiel au Centre récréatif à 18h (jusqu'au dimanche 13) (Roger Fouasse au travail 248-2348, à la résidence 248-2202).

Sainte-Anne-des-Chênes: la troupe de cirque-théâtre Circus, au gymnase de l'École Sainte-Anne, à 19h30 (422-8847).

VENDREDI 11

Lorette: la troupe de cirque-théâtre Circus au gymnase de l'école secondaire à 19h30 (878-3509).

Saint-Boniface: l'École nationale de théâtre présente Avant la nuit... Offenbach dans le cadre de la saison du Cercle Molière. Jusqu'au 19 avril salle Pauline-Boutal au CCFM (233-8053).

Lorette: Spectacle de la troupe Circus (acrobates) à 19h30 au gymnase de l'école secondaire.

SAMEDI 12

Saint-Norbert: activités de prélèvements de fonds organisées par l'Association d'harmonie scolaire de trois écoles du quartier de Saint-Norbert entre 10h00 et 15h00 au 870, avenue Ste-Thérèse.

Winnipeg: la troupe The Second City présente un numéro de comédies au théâtre Playhouse à 20h30 (786-7071).

DIMANCHE 13

Lorette: Déjeuner aux crêpes organisé par la Ligue féminine catholique à la Salle paroissiale après les messes de 9 heures et de 11 heures.

Saint-Boniface: assemblée annuelle du Club Eclipse 79, à 14h au 210, rue Masson; banquet à 18h. (237-7347 ou 233-4342). Avec Diaporama de Roger Dubois sur Développement et Paix.

LUNDI 14

Saint-Malo: la troupe de cirque-théâtre Circus à l'école élémentaire à 19h30 (347-5407).

MARDI 15

Notre-Dame-de-Lourdes: la troupe de cirque-théâtre Circus à l'institut collégial à 19h30 (248-2083 ou 744-2483).

JEUDI 17

Winnipeg: A Children's Cultural Revue, pour les enfants, au Gas Station Theatre, à 19h00 (284-2757).

VENDREDI 18

Saint-Boniface: K.D. Lang ' The Reclines, à 20h00, au Rendez-Vous (284-5150).

SAMEDI 19

Saint-Boniface: finales provinciales du concours d'art oratoire organisé par Canadian Parents for French au Collège de Saint-Boniface de 9h00 à 15h00 (222-1874).

DIMANCHE 20

Winnipeg: concert à la salle du Centenaire à 14h30 avec les groupes: Winnipeg Brass Quintet, Aerial Perch Act, WASO Choir et les Portuguese Dancers.

Aubigny: partie de cartes à la salle Normandin à 14h00. Ensuite souper puis bingo.

Saint-Norbert: réunion générale du Comité culturel à la Sacristie de l'Église St-Norbert, après la messe de 10h30. Un petit déjeuner sera servi.

ATTENTION!

*Comme nous l'expliquions lors du lancement du CALENDRIER PROVINCIAL, il revient aux organisations de veiller à envoyer **par écrit** les détails essentiels des activités qu'elles souhaitent voir annoncé **GRATUITEMENT**.*

La jeunesse ne s'arrête pas à Katimavik

Il n'y a pas de doute que la grève de la faim du sénateur Jacques Hébert a attiré beaucoup d'attention sur les problèmes de la jeunesse. Beaucoup d'attention. Mais pas de solution.

"Les plus gros perdants dans tout ça," affirme Vincent Dureault, directeur du Conseil jeunesse provincial (CJP), "c'est encore les jeunes. Comme c'est là, on maintient qu'un forum national de la jeunesse est la solution immédiate à l'affaire."

À la conférence de presse du CJP le 26 mars, René Desaulniers, le président, avait proposé la tenue d'un tel forum. Le but: "proposer ensemble des solutions aux problèmes de chômage, d'éducation, de bilinguisme, de culture et aux autres problèmes d'intérêt commun," avait expliqué René Desaulniers.

"La solution aux problèmes de la jeunesse n'est pas seulement une question d'emplois. Comme Katimavik (*le programme jeunesse coupé par le gouvernement fédéral en janvier*), l'emploi, ce n'est qu'un dossier," précise Vincent Dureault. "Parce qu'il s'agit de jeunes, - et c'est le cas avec les personnes d'âge d'or et les femmes -, on les met dans un dossier. On oublie que ce sont des êtres humains."

"Dans le domaine de l'éducation," poursuit l'ancien enseignant, "On réalise qu'on n'entraine pas nécessairement les profs pour qu'ils soient capables de former les jeunes pour l'avenir. Les orienteurs dans les écoles ne semblent pas toujours être à la page."

"Les jeunes connaissent le système d'éducation. Ils sont en bonne position pour proposer des solutions. Il faut arrêter d'essayer de rapiécer les problèmes des jeunes d'une élection à l'autre."

Le CJP suggère la tenue d'un forum national à la mi-avril. "Si on n'a pas de réponses du gouvernement provincial d'ici deux semaines, les jeunes prendront l'initiative. Il est bien important de garder le dossier ouvert", ajoute Vincent Dureault.

"J'ai indiqué au Secrétariat d'État que j'appuyais l'idée d'un forum national," commente Léo Duguay, député fédéral de Saint-Boniface. "Il y a une créativité énorme chez les jeunes. Dans le système d'éducation, il devrait être possible d'encourager les jeunes à développer une idée. Un jeune peut devenir entrepreneur."

"Il y a eu une quantité d'idées et d'information qui a été collectée durant l'Année internationale de la Jeunesse, conclut le député de Saint-Boniface. Il serait temps d'en faire l'analyse."

Lucien CHAPUT

TRANSCONA



Voici les nouveaux syndics de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, qui fête cette année le 75e anniversaire de sa fondation. De gauche à droite: Alfred Gobeil, Vincent Morier (président), Paul Baril et l'abbé Rodrigue Bouchard.

(photo par Gérard Desharnais).

LA MONTAGNE

Profs: +3%

La Commission scolaire de la Montagne a accordé une augmentation de salaire de 3 pour cent aux enseignants.

La décision a été prise lors de la réunion du 17 mars. Le contrat porte sur l'année 1986.

D'autre part, les commissaires ont choisi l'entreprise *Detailed Construction Ltd.* pour agrandir et rénover l'école de Swan Lake (*Maternelle - 12e année*). Le coût de ces travaux se monte à 1,667 million $.

NOTRE-DAME

L'eau de Pâques

On est heureux d'apprendre que l'erreur qui s'est glissée dans l'article au sujet de l'eau de Pâques la semaine dernière n'a empêché personne de communiquer avec les Lesage.

D'ailleurs, on a appris qu'Adrien Lesage et son époux Lorraine (*non pas Yvette comme on l'avait écrit. Nos excuses!*) ont dû puiser plus d'eau de Pâques que d'habitude. Pour l'offrir à certains paroissiens de Lourdes qui avaient oublié cette ancienne coutume.

SAINT-LÉON

Nouvel exécutif au Centre récréatif

Le Centre récréatif de Saint-Léon s'est doté d'un nouvel exécutif lors de son assemblée annuelle le 24 mars et a approuvé le rapport financier.

Les comptes de l'année 1985 se sont soldés par un bénéfice de plus de 7 000$, selon Julien Grenier, ancien président. Depuis qu'il a été amélioré, le bingo rapporte davantage.

Les membres du nouveau comité sont Fernand Grenier, Henriette Labossière, Rémi Labossière, Charles Martel, Edith Rondeau, Lucille Rondeau, Henri Talbot, Roland Talbot, Guy Toupin.

PROVINCE

Réal Sabourin à la FFHQ

Le président de la Société franco-manitobaine est trésorier de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) depuis la mi-mars.

Réal Sabourin remplace à ce poste Gilles Lortie, le membre du conseil d'administration de la SFM décédé quelques jours avant la réunion de la FFHQ.

Réal Sabourin occupera ses nouvelles fonctions à la FFHQ jusqu'à l'assemblée générale annuelle du mois de juin.

La Fédération des francophones hors Québec, qui regroupe les neuf associations provinciales politiques hors Québec pourrait être bientôt restructurée. "Le conseil d'administration de la FFHQ est en train d'étudier des recommandations pour rendre l'organisation plus représentative", a précisé Réal Sabourin.

Une réunion de la Commission des licences

aura lieu le lundi 2 juin 1986 à 13h00 au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg, Manitoba.

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la Commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 25 avril 1986 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire

Louis Paquin veut développer le contenu du Festival

C'est le 1er juin que Louis Paquin va succéder à Noël Joyal au poste de directeur général du Festival du Voyageur.

"C'est un poste permanent, à long terme. Dans l'esprit du conseil d'administration, il ne s'agit pas d'un mandat défini, comme dans le cas de Noël Joyal. On savait que le prêt de service fédéral serait d'une durée de deux ans. Dans le cas de Louis Paquin, il pourrait rester un an, 5 ans ou 10 ans" indique le président du Festival, Raymond Bisson.

Pour lui, la nomination du nouveau directeur intervient "à un autre tournant dans l'histoire du Festival. Je pense que le Festival a connu un assez bon succès ces deux dernières années. On s'est préoccupé d'assurer une bonne base financière."

"Maintenant, le Festival est stable, ancré sur de bonnes fondations. Il s'agit de voir comment l'améliorer. Le Festival doit prendre du recul et peut-être repenser des choses. Louis Paquin a l'intention d'apporter des recommandations".

Louis Paquin, 29 ans, est intéressé "surtout à développer le contenu de la fête." Le



Louis Paquin

propriétaire (*depuis deux ans*) des Productions communautaires précise: "Pour moi, il faut faire la différence entre un carnaval, axé sur les loisirs, et un festival, où il s'agit de développer un thème, de travailler avec tous les intervenants pour que les gens voient la relation entre les activités présentées et les thèmes. Pour le Festival, les thèmes c'est l'histoire et la joie de vivre".

"Il s'agit de bâtir ensemble une fête d'envergure provinciale et nationale. Et de faire en sorte que le Rendez-Vous rende service à la communauté anglophone et à la communauté francophone".

"Louis Paquin est un individu très positif, qui a sans doute une très bonne connaissance du Festival, de la communauté. Nous croyons qu'il sera un très bon administrateur" commente Raymond Bisson.

Comme propriétaire des Productions communautaires, Louis Paquin a organisé, à contrat, des projets pour, entre autres, le Conseil jeunesse provincial (*Show Sont Nous en septembre 85*) et le Festival du Voyageur.

L'assemblée annuelle du Festival se tiendra vraisemblablement le 12 juin.

Bernard BOCQUEL

LA SEINE

Voici les changements aux écoles

La rentrée des classes pour l'année 1986/87 est fixée au mardi 2 septembre. Ainsi en ont décidé les commissaires d'école de la division Seine lors de leur réunion du 24 mars.

Les journées pédagogiques et administratives auront lieu les 27, 28 et 29 août pour les enseignants.

Les mutations de directeurs suivantes ont été confirmées: Ron Buzahora, qui vient de la Sprague High School, remplace Ed Labossière au Collège de Saint-Norbert. Ce dernier succèdera à Thérèse Dorge au Parc Windsor et elle-même dirigera l'école d'immersion de Saint-Norbert. Quant à Georges Prescott, ancien directeur de l'école de Richer, il est nommé à l'école Noël-Ritchot de Saint-Norbert.

Un comité a été mis sur pied pour sélectionner les candidatures à la direction des écoles de Richer, Woodridge, Sainte-Anne immersion et Lagimodière.

La Commission scolaire a également envoyé sa commande de salles "portatives" à la Commission de financement des écoles publiques: 2 pour Ile-des-Chênes, 4 pour Dawson Trail à Lorette et 2 pour Sainte-Anne. Les commissaires ont aussi demandé deux salles polyvalentes pour le collège de Lorette et celui de Sainte-Anne.

Enfin, les salaires des enseignants sont augmentés de 3 pour cent à compter du 1er janvier 86.

Stéphane JARRE

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Herbie est prête à couler encore



Herbie: son souvenir restera!

L'idée était aussi géniale qu'originale. Parier sur le jour et l'heure du naufrage d'une Volkswagen baptisée Herbie, solidement ancrée sur la glace de la Rouge, tout près du pont de Baptiste.

Pour rendre l'affaire encore plus intéressante, l'instigateur du Pari sur Herbie, le club de curling, avait décidé de verser un 1er, 2e, 3e prix en argent. L'heureux quatrième gagnant le gros lot: Herbie en personne. 1350 billets à un dollar ayant été vendus, les organisateurs de cette gageure peu ordinaire ont dégagé un profit d'environ 1 100$. Mais ils n'ont pas réussi à se débarrasser de Herbie.

Car pour tenter d'avoir encore la vedette au 2e sink-a-thon l'an prochain, la petite coccinelle a joué un petit tour aux organisateurs en coulant samedi 29 à 10h04.

Tout d'abord, Yves Sabourin et Georges Sabourin ont dû se partager le 1er et le 2e prix: les deux avaient inscrits le 29 à 10h00 sur un billet. Mais surtout, puisque Maurice Dionne et Marc Bérard avaient parié sur le 29 à 10h30, impossible de départager la 3e et la 4e place! Résultat: le comité a décidé de verser une somme d'argent aux gagnants et de garder Herbie, prête pour de nouveaux exploits.

PROVINCE

Une 2e franco au Conseil interculturel

Le Conseil interculturel du Manitoba, boudé par les francos lors de sa fondation voilà quatre ans, compte maintenant deux Franco-Manitobains à son exécutif.

Michèle Lagimodière-Gagnon, une ancienne présidente de la Fédération provinciale des comités de parents, vient de succéder à Mario Santos au poste de conseillère.

L'exécutif du Conseil interculturel, qui a la responsabilité de distribuer environ un million de dollars de profit des loteries, se compose de 15 membres. Bernard Turenne est le trésorier.

Michèle Lagimodière-Gagnon de Lorette, est élue jusqu'à l'automne 87. Son élection a nécessité quatre tours de scrutin. 14 personnes étaient en lice.



Michèle Lagimodière-Gagnon

Pour le directeur général du Conseil interculturel du Manitoba, Michael Goeres, le résultat de l'élection démontre à quel point les groupes ethniques accordent une haute considération à la communauté franco-manitobaine.

Bernard BOCQUEL

Vie sociale

Naissance

Dany Michèle Théberge, née le 19 mars, fille de Raymond et Paulette Théberge, soeur de Stéphan. Grands parents: Lionel et Laurette Théberge; Aimé et Rita Hébert.

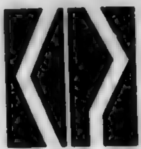
PROJET D'HISTOIRE

La Société historique de Saint-Boniface cherche un historien en vue de rédiger une étude historique de Saint-Boniface. L'historien en question aurait la responsabilité de la recherche et de la rédaction du texte. Le projet devrait se réaliser entre juillet 1986 et avril 1988. Le travail doit se faire en français et sera remunéré selon l'entente négociée. Le candidat devra avoir des compétences en histoire, soit: un cycle d'étude de niveau supérieur, préférablement avoir déjà publié un travail d'histoire et posséder une certaine familiarité avec l'histoire de Saint-Boniface.

Faites parvenir votre demande, accompagnée de votre curriculum vitae avant le 9 mai 1986 à:

La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
(204) 233-4888

La Société historique de Saint-Boniface ne s'engage pas à accepter nécessairement ni l'un ni l'autre des candidats.



La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

est à la recherche d'un(e)

COMMIS-DACTYLO

(Poste temporaire - 5 mois)

FONCTIONS:
- travail de commis
- traitement de textes

QUALIFICATIONS:
- bonne connaissance d'une machine de traitement de textes
- bonne connaissance du français et de l'anglais
- accueillant(e)
- belle personnalité

SALAIRE:

Selon l'expérience et l'échelle en vigueur

ENTRÉE EN FONCTION:

17 juin 1986

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature le plus tôt possible en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention "Personnel et confidentiel", à:

M. Jean B. Gaudry
Gérant des opérations
La Fédération des caisses
populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
390F, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h (heure du centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba), R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission, en versant le dépôt exigé, au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, téléphone 949-2372, ou au 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta); au 220, 4e avenue sud-est, pièce 632, Calgary (Alberta); au 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan) et à l'édifice Motherwell, pièce 1100, 1901, avenue Victoria, Regina (Saskatchewan)

SERVICE

No. 520152 - Winnipeg (Manitoba)
Édifice de la Commission canadienne des grains
303, rue Main
Nettoyage régulier de l'intérieur et de l'extérieur

Date limite: le mardi 22 avril 1986
Dépôt: 50,00$

AVIS

Une rencontre préalable aura lieu à 9h, le 14 avril 1986, à l'édifice de la Commission canadienne des grains, 303, rue Main, Winnipeg (Manitoba). Les entrepreneurs sont priés de communiquer avec M. H. Luellman, au 949-3153, avant la rencontre. Seules les offres des personnes ayant assisté à cette rencontre seront prises en considération

SERVICE

No. 520152 - Winnipeg (Manitoba)
Centre fiscal régional
66, roue Stapon
Nettoyage régulier de l'intérieur et de l'extérieur

Date limite: le mardi 22 avril 1986
Dépôt: 50,00$

AVIS

Une rencontre préalable aura lieu à 9h, le 15 avril 1986, au Centre fiscal, 66, route Stapon, Winnipeg (Manitoba). Les entrepreneurs sont priés de communiquer avec M. H. Luellman, au 949-3153, avant la rencontre. Seules les offres des personnes ayant assisté à cette rencontre seront prises en considération

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canada

OFFRE D'EMPLOI

Directeur(trice)

La Caisse populaire française de Régina Ltée

Fonctions:
Responsable de développer et de gérer la caisse populaire d'après les politiques établies. Responsable auprès du Conseil d'administration.

Exigences:
Une expérience dans la gestion d'une entreprise financière, surtout dans le domaine du crédit.
Une expérience en marketing sera un avantage.
Bilingue: français - anglais
Éducation: Formation postsecondaire de préférence

Traitement: à négocier
(groupe salarial #3)

La Caisse Populaire: Actif de 3,15 millions.
Prêts de 2,0 millions.
Deux personnes à superviser.

Date d'entrée en fonction: aussitôt que possible

Date limite du concours: le 18 avril 1986

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Président
La Caisse populaire française
de Régina Ltée
2517, 25e avenue
Régina (Saskatchewan) S4S 4E8



Travailleur social III

(Équipe interdisciplinaire)

28 470 $ à 34 606 $ par année

FONCTIONS : À titre de membre d'une équipe interdisciplinaire, la personne choisie aura à dispenser des services hautement spécialisés en service social dans le domaine des services communautaires pour les enfants ayant des besoins spéciaux. Le travail consiste à dispenser des services spécialisés à des particuliers et à des familles et à fournir, à titre d'expert, des services de consultation et une formation spécialisée à d'autres professionnels oeuvrant au sein du programme des Services communautaires pour les enfants ayant des besoins spéciaux. Le travail comprend également la participation à des programmes de formation internes à l'intention du personnel professionnel et technique, de même que la prestation de services de consultation et de thérapie hautement spécialisés à des groupes et à des personnes. Les employés de cette catégorie participent à l'identification de problèmes complexes et proposent des méthodes et des modalités de traitement appropriées. Le travail peut comprendre des fonctions de preuve de beaucoup de jugement et d'autonomie; son travail sera supervisé d'une façon générale par l'examen des dossiers, des rapports et des conférences, et devra être conforme aux règles, et aux modalités établies par le ministère. Les fonctions comprennent également l'exécution de tâches connexes, au besoin

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Être titulaire d'une maitrise en service social et posséder une grande expérience pertinente. Les demandes des candidats titulaires d'une maitrise dans une discipline proche ou d'un baccalauréat en service social pourront également être étudiées, pourvu que la formation soit complétée par une très grande expérience connexe dans le domaine du service social. Le poste requiert une connaissance des invalidités physiques, des troubles affectifs et mentaux de même qu'une connaissance de la dynamique familiale et de la théorie des systemes. La personne choisie devra manifester la capacité de travailler en tant que membre de l'équipe interdisciplinaire et elle devra posséder de bonnes aptitudes à la communication et à l'organisation. Les candidats devront être en mesure de prouver leur expérience et leur formation en matiere de programmes cliniques ou dans un milieu clinique. Une bonne connaissance des deux lanques officielles est essentielle

Les candidats doivent indiquer sur leur demande comment ils ont acquis les qualités requises pour le poste

LIEU DE TRAVAIL : Ministère de la Santé et des services communautaires Newcastle et Moncton

Numéro du concours NB 86-(MN)-94

Les demandes doivent nous parvenir **au plus tard** le 14 avril 1986

ADRESSER SA DEMANDE A LA



PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
CONSEIL DE GESTION

secrétaire bilingue

On demande pour bureau de médecin à Saint-Boniface, secrétaire bilingue, aptitudes supérieures en dactylographie, en anglais, facilité de contact avec les gens. Adressez-vous en écrivant à:

La Liberté
C.P. 190
Boite 10
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

OFFRE D'EMPLOI

Nous cherchons une **personne bilingue** qui a une bonne connaissance de la dactylographie pour une société de construction. À partir du **15 avril** jusqu'en septembre 1986. Salaire à négocier. La personne devra voir à son propre transport. Pour plus d'information, appelez **Colette** au **237-8967** entre 9h et 17h.

Gaboury Associates Architects Inc.

209-675 Pembina Highway,
Winnipeg (Manitoba)
R3M 2L6
(204) 284-9274

sont à la recherche de

secrétaire

FONCTIONS:
- dactylographie et traitement de texte sur ordinateur;
- travail général de bureau.

EXIGENCES:
- connaissance des deux langues officielles (orale et écrite);
- expérience de bureau;
- rapidité en dactylographie.

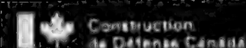
TRAITEMENT:
- selon les aptitudes.

COMMIS AU ROUTAGE - TÉLÉVISION

La Société Radio-Canada est à la recherche d'un commis au routage temporaire pour la télévision. Cette affectation, qui commence immédiatement, prend fin le 30 septembre 1986.

Les tâches comprennent l'entrée en ordinateur de registres et d'horaires ainsi quelques tâches connexes des bureaux de routage des services anglais et français. Le candidat retenu sera parfaitement bilingue avec d'excellentes habiletés d'organisation et de dactylographie. Une expérience en informatique serait un atout. Veuillez faire parvenir votre candidature aux

CBC Human Resources
B.P. 160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2H1



Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour les rénovations au bâtiment P-4 à bfc Winnipeg (Alberta)

La date limite prescrite de réception des soumissions est le 30 avril 1986 et les sous-traitants mecanique et en électricité doivent soumettre leurs soumission au bureau de soumission deposées de Manitoba, Burnell Street au plus tard le 28 avril 1986 Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549. Référence WG60110

Canada

SAINTE-ANNE

Pourquoi elles créent pour le défilé de mode

Les dés en sont jetés, il ne reste plus que trois semaines aux couturières de Sainte-Anne pour préparer la collection de vêtements qu'elles présenteront au défilé organisé par le Comité culturel du village* le 27 avril.

"Ce sera le troisième défilé de mode, précise la présidente du Comité, Marie Gagnon. Les deux précédents ont remporté un réel succès". "Les gens étaient épatés", remarque Claire Noël, également responsable de cette parade.

Tout le monde peut confectionner des habits pour cette occasion, tout le monde, sauf les professionnels. Une dizaine de femmes ont participé à chacun des précédents défilés. Certaines montraient plusieurs vêtements, même une quinzaine parfois.

"Nous leur laissons une entière liberté d'action, explique Claire Noël, elles peuvent présenter n'importe quel modèle et pour ne décourager personne, il n'y a pas de jury."

"Ce n'est pas commercial non plus. Elles font des vêtements pour elles ou pour des amies. Bien sûr, si quelqu'un aime vraiment quelque chose, la couturière peut toujours le vendre". Quoi qu'il en soit, la publicité reste excellente.

Gina Proulx, pour qui la couture est encore un passe-temps, explique: "c'est juste pour le fun que je participe, c'est très plaisant de voir les gens apprécier ses créations".

Quant à Thérèse Dupuis, qui habite à Steinbach, elle "a toujours aimé participer au défilé de mode". Et elle a de bonnes raisons pour y revenir cette année: "ça m'oblige à finir les vêtements que j'ai commencé à confectionner".

Car même en amateur, la couture demande beaucoup de temps. Annette Ritchot, qui a présenté des costumes d'Halloween aux précédents défilés et qui se contente de les louer depuis (*elle en possède une cinquantaine*), est trop occupée par son travail pour préparer le prochain défilé.

Mais le loisir se transforme parfois en nécessité absolue: "Pour moi, confie Thérèse Dupuis, la couture est un besoin quotidien, il faut que je crée".

De fil en aiguille, l'artisanat devient de l'art. "Je dessine mes propres patrons et je fais surtout ce que moi j'aime, déclare Gina Proulx, les robes de soirée, par exemple, c'est élégant. Je ne pourrais pas me contenter de rapiéçages ou d'ourlets".

Son rêve serait de créer à temps plein des modèles, bref de faire de la couture son métier. Ses idées, elle les prend dans la rue ou en feuilletant les magazines de mode, "mais pas trop car on se laisse facilement influencer". Le plus important quand on invente une tenue, "c'est de penser à la personnee qui va la porter."

Mais l'art de la couture ne se limite point aux habits. Thérèse Dupuis se plait aussi à coudre des coussins, des couvertures. Et Claire Noël indique que "des chapeaux ont déjà été montrés aux défilés de mode de Sainte-Anne". Tout est possible, en couture comme au défilé.

Stéphane JARRE

* *Comité culturel de Sainte-Anne-des-Chênes: 422-8847*

Nécrologie



Joseph Etienne LUSSIER

Le mercredi 19 mars 1986, à l'hôpital de St-Boniface, est décédé à l'âge de 76 ans, Joseph-Étienne Lussier du 261, rue Goulet, autrefois de Ste-Elizabeth.

Précédé de son épouse Délia, née Bérard, en 1968, d'une petite fille Lise Lussier en 1971, d'une soeur et de cinq frères, il laisse dans le deuil deux fils: Gilbert et son épouse Marie de Ste-Elizabeth, Lucien et son épouse Germaine du Parc Windsor; deux filles: Paulette Lavallée et son époux Maurice du Fort Richmond, Laurette Fillion et son époux Olivier de La Salle, quatorze petits-enfants, un arrière-petit-fils; trois soeurs: Florianne Brodeur d'Edmonton, Soeur Anna Lussier des Soeurs Grises et Lilianne Leclaire de St-Boniface.

Le service eut lieu le samedi 22 mars à 10h30 en l'église du Précieux-Sang. La messe fut concélébrée par le Père Aurèle Lemoine et l'abbé Lucien Roy. M. Aurèle Desaulniers ainsi que la chorale du Précieux-Sang sous la direction de Mme Hélène Delionnet et avec Sr Jeannine Vermette à l'orgue exécuta de beaux chants appropriés.

Les porteurs étaient six petits fils.

L'inhumation se fit au cimetière de St Boniface. Un goûter fut ensuite servi au club Traverse par les dames de la paroisse.

La famille désire remercier sincèrement le personnel de l'hôpital St-Boniface, Dr Welch et son bureau et tous les parents et amis pour les témoignages de sympathie, les fleurs et les offrandes de messe. Un merci spécial au Père Lemoine, à la chorale et aux dames qui servirent le goûter.

Le Salon mortuaire Desjardins était responsable des funérailles.

REMERCIEMENTS

La famille de J. Antoine (Tony) Pelletier remercie sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie soit par leur présence aux funérailles, leurs offrandes de messes, leurs paroles, gestes, cartes, appels, visites ou autres.

Un merci bien spécial au Père Aurèle Lemoine et aux autres prêtres de la Paroisse du Précieux Sang, pour toutes leurs délicatesses durant la longue maladie et à l'occasion du décès de notre très cher disparu.

Marc BOURRIER

Le mercredi 19 mars 1986, à l'hôpital Notre-Dame, est décédé Marc Bourrier, 68 ans, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Il laisse dans le deuil sa chère épouse Thérèse (née Gaboriaud); quatre fils et leurs épouses, René et Estelle de Winnipeg, André et Christiane et Donald et Muriel de Notre-Dame-de-Lourdes, et Normand et Liliane de Winnipeg; ainsi qu'une fille Paulette et son époux Denis Vincent de Winnipeg; douze petits-enfants; deux frères, Freddie de Winnipeg et Albert de Espanola, Ontario; deux soeurs, Marie Deleurme de Ninette et Beatrice Weicker de Winnipeg; et plusieurs nièces, neveux, cousins, cousines et amis.

Marc rejoint ses parents Hyppolite et Pauline, ainsi que ses trois frères Edouard, Alex et Laurent.

M. l'Abbé Joseph Choiselat célébra la messe de la Résurrection dans l'église Notre-Dame le samedi 22 mars.

La direction des services a été confiée au Salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.

Au lieu de fleurs, les amis le désirant peuvent faire un don au Canadian Cancer Society.

REMERCIEMENTS

La famille Bourrier remercie sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur présence aux funérailles, leurs offrandes de messe, leurs paroles, gestes, cartes, appels, visites ou autres.

Amand FERRAND

Paisiblement à l'hôpital Notre Dame, le dimanche 30 mars 1986, est décédé à l'âge de 88 ans M. Amand Ferrand au Foyer Notre-Dame, autrefois de Somerset au Manitoba.

Il laisse dans le deuil un frère, Victor, du Foyer Notre-Dame; deux soeurs, Eugénie Chatterson de la Floride et Amandine Vanhove de l'Oregon; ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis. M. Ferrand fut précédé par son épouse Marie-Ange (née Faucher) le 23 août 1971 ainsi que par un frère, Joe, et par deux soeurs: Victorine Grant et Germaine Tranq.

Les prières ont été récitées en l'église de Notre Dame-de-Lourdes au Manitoba le mercredi 2 avril à 20h. Le service funéraire a [illegible] en l'église Notre Dame de la Nativité de Somerset au Manitoba le jeudi 3 avril à 14h, précédé de l'exposition de la dépouille mortelle. L'inhumation a suivi au cimetière de la paroisse de Somerset, présidée par l'abbé René Touchette.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Adam de Notre Dame de Lourdes.



Denise AUDETTE (née ROCAN)

Entourée de plusieurs membres de sa famille, à l'hôpital général de St-Boniface, Denise entrait dans la gloire du CHRIST ressuscité, au matin du 16 mars, à la suite d'une longue et pénible maladie endurée avec foi et courage.

Âgée de 61 ans, elle laisse son époux bien-aimé Henri Audette de St-Vital, autrefois de St-Pierre, sa petite-fille Chantal et son gendre Marcien Laurencelle. Sa fille Lorraine est décédée d'un accident de route en 1978.

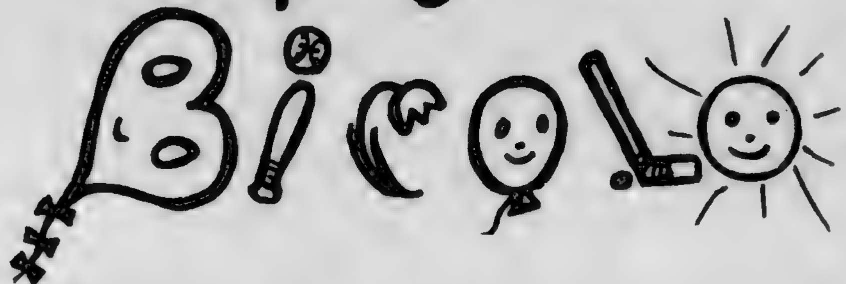
Son souvenir demeurera aussi bien vivant à la mémoire de ses six soeurs et cinq frères: Sr Geneviève Rocan, s.g.m. de St-Boniface, Yvonne (Mme Jacques Mireault), Florence (Mme Aimé Vielfaure), Georgette (Mme Fernand Balcaen), Marie-Thérèse (Mme Léo Nadeau), toutes de La Broquerie et Irène Mme Norbert Toupin de St-Léon; Paul et son épouse Lise, Michel et son épouse Colombe, Guy et son épouse Jeanne, tous d'Ottawa, Maurice et son épouse Eveline de St-Vital et l'Abbé Jean Louis Rocan.

Ce même deuil éprouve aussi sa belle mère Mme Odile Audette, plusieurs belles soeurs et beaux frères, oncles et tantes, cousins, cousines, neveux et nièces, tous très affectionnés de Denise.

A cette liste s'ajoutent les amis de Denise qui aiment à se rappeler son sens d'humour remarquable, particulièrement les bénévoles du Centre Laurent où elle s'est dévouée avec tant de joie, à titre d'Associée des Soeurs Grises.

L'Abbé Robert Campeau présida la célébration de la Parole, le 18 mars, au Salon Desjardins, où une foule nombreuse venait rendre un dernier hommage d'amitié à Denise. Le lendemain, l'église Ste Marie se remplissait à capacité pour la messe de la résurrection célébrée par l'abbé Jean Louis, accompagné de 7 confrères prêtres.

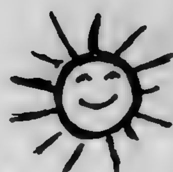
Pour les multiples témoignages de sympathie reçus, les membres des deux familles éprouvées désirent réitérer à tous et à chacun, leur profonde gratitude. Un merci particulier s'adresse au personnel du département 4 A à l'Hôpital St Boniface ainsi qu'aux membres de la Pastorale.



Allô les amis!

Le mois d'avril est arrivé... et avec lui le printemps! Je vais enfin serrer mes mitaines et ma tuque et sortir ma bicyclette!

Bicolo





Le temps des sucres

Peux-tu trouver le MOT CACHÉ?

Lis les descriptions et écris le bon mot dans la grille.

Descriptions

1. Liquide qui circule dans les arbres
2. Un délice qui vient de la sève d'érable bouillie
3. Plantation d'érables à sucre
4. Petite maison où l'on se rencontre aux temps des sucres
5. Sorte de cuillère en bois pour lécher le sirop
6. Bonbon fait avec le sirop épaissi.

Bienvenue Printemps!

Voici le "temps des sucres"

Voici le "temps des sucres"

Lorsque le soleil du printemps réchauffe la terre, la neige fond, les rivières coulent et la sève monte dans les arbres.

Les érables ont une sève spéciale; elle est **sucrée**. Cette coutume de cueillir la sève d'érable nous vient des Indiens. Quel beau cadeau ils nous ont fait!

Pour cueillir la sève, on perce un trou dans l'arbre à l'aide d'un vilbrequin et on y met un chalumeau ou goudrelle. On accroche une chaudière au chalumeau et la sève y coule doucement. La sève ainsi recueillie est bouillie jusqu'à ce qu'elle devienne sirop, tire ou sucre.

Ce produit naturel ne se retrouve pas seulement en Ontario ou au Québec. Ici aussi, au Manitoba, plusieurs font la cueillette de la sève d'érable. Il n'y a pas de grandes érablières comme dans l'est mais suffisamment pour se sucrer le bec!

Un Partie de sucre...

Dans la région de Saint-Pierre-Jolys, l'on se prépare cette année à célébrer le temps des sucres...

Les 19 et 20 avril prochain, dans le Vieux Couvent, il y aura dégustation de mets délicieux, préparé avec du sirop ou du sucre d'érable. Tout le monde est invité! Ce sera le vrai plaisir de la cabane à sucre... au Manitoba!

Membre chanceux!

7873 Martin Gautron 4 ans
124, promenade Lake Park
Saint-Bonface (Manitoba)

A colorier...



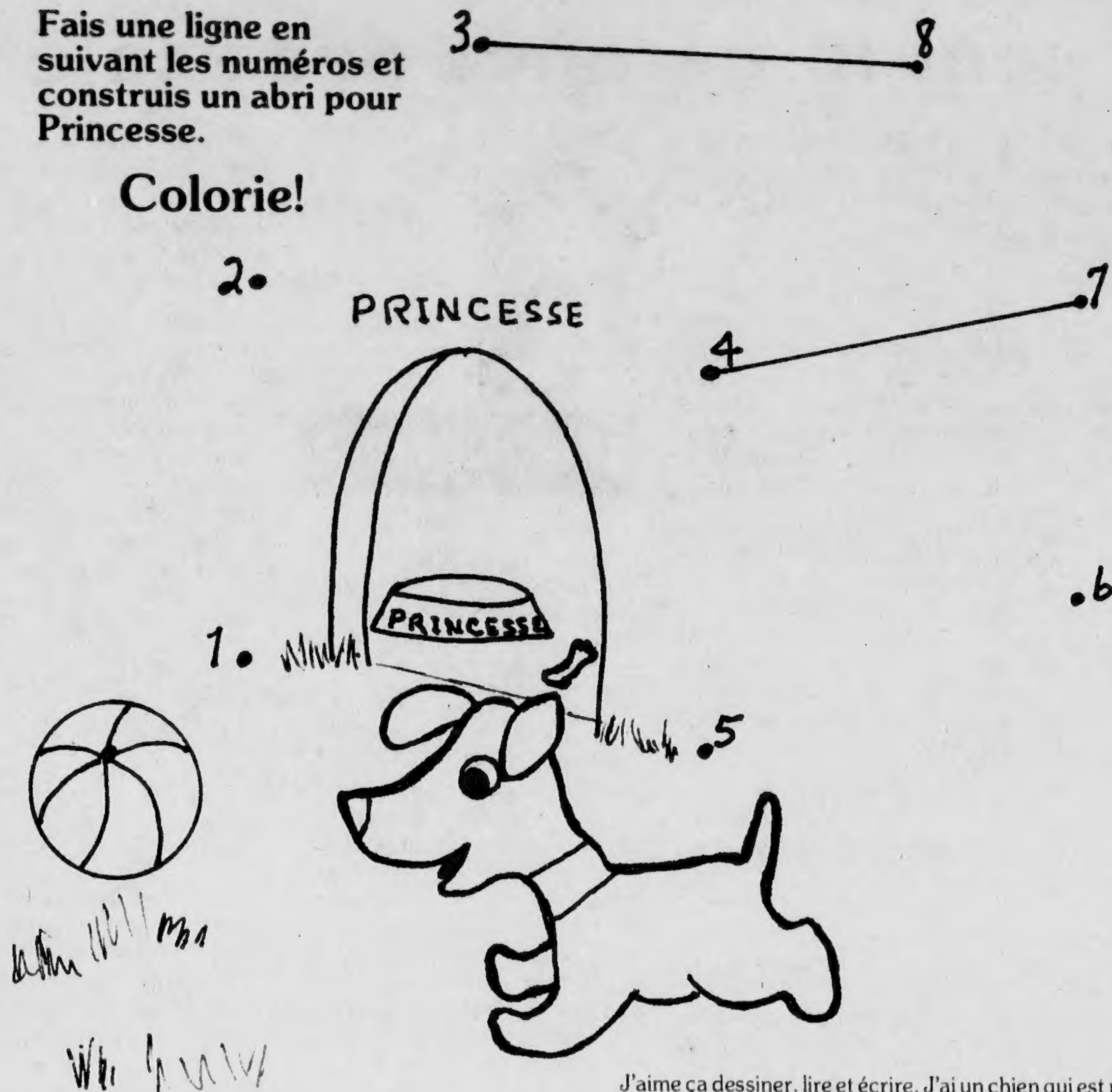


PETIT PROBLÈME...

Pose des allumettes (ou des cure-dents) sur la table en formant la figure indiquée. Essaie ensuite d'en faire une figure de 5 carrés en ne déplaçant que 2 allumettes.

Fais une ligne en suivant les numéros et construis un abri pour Princesse.

Colorie!



Je salue mes nouveaux membres!

8051	Kevin Chartrand	St-Laurent
8052	Ryan Jolicoeur	St-Laurent
8053	Ronald Kerbrat	St-Laurent
8054	Corinne Menet	St-Laurent
8055	Maurice Desjarlais	St-Laurent
8056	Jamie Dumont	St-Laurent
8057	Jean-Louis Carrière	St-Laurent
8058	Pierric Le Dorze	St-Boniface
8059	Carmelle Gauthier	Lorette
8060	Karinne Duval	Notre-Dame-de-Lourdes
8061	Rodolphe Sarceau	Richer
8062	Nicholas Gauthier	Lorette
8063	Chantal Lagacé	La Salle
8064	Réjean Lagacé	La Salle
8065	Chantal Dupasquier	Winnipeg
8066	Josée-Anne LeDorze	St-Boniface
8067	Olivier Smith	Winnipeg
8068	Jesseline Lafond	St-Norbert
8069	Monique Bohémier	Lorette
8070	Mélanie St-Amant	St-Boniface
8071	Eveline Bohémier	Lorette
8072	Marie-Louise Duquette	St-Boniface
8073	Marie-Pierre Duquette	St-Boniface
8074	Christèle Gagné	St-Pierre-Jolys
8075	Michelle Phillipot	St-Claude
8076	Jodi-Rae McInnes	St-Claude
8077	Sarah Smith	St-Claude
8078	Lyle Wood	Haywood
8079	Joanne Green	St-Claude
8080	Candace Middleton	St-Claude
8081	Michelle Bernard	St-Claude
8082	Natalie Labossière	St-Claude
8083	Lorraine Girardin	St-Claude
8084	Lisa Labossière	St-Claude
8085	Mona Chappellaz	St-Claude
8086	Stuart Prott	St-Claude
8087	Emanuelle Philippe	St-Claude
8088	Lisa Allec	St-Claude
8089	Dawn Knight	St-Claude
8090	Suzanne Dufault	Haywood
8091	Lynne Chappellaz	St-Claude
8092	Shelley Landreville	St-Claude

Des amis m'écrivent...

Cher Bicolo,

J'ai dessiné un Bicolo pour toi, parce que je trouve que tu es très gentil et que tu donnes des beaux cadeaux aux gagnants. J'aime lire la page de Bicolo, et envoyer des lettres ou prendre part aux concours. Tu es très gentil de faire une page de Bicolo dans La Liberté.

J'aime ça dessiner, lire et écrire. J'ai un chien qui est noir, a des yeux blanc-bleuté. J'ai une maman qui s'appelle Lise, un papa qui s'appelle Gilbert. J'ai une soeur Michèle et un frère Raymond. Mon chien s'appelle Noireau et moi je m'appelle Dianne Ruest.

Aurevoir Bicolo! Joyeux Valentin!
Dianne

"Merci Dianne pour ton très beau dessin et le Valentin. J'espère que tu t'amuseras avec cette page!

Merci aussi à Nicole Lemoine pour ton Valentin!"

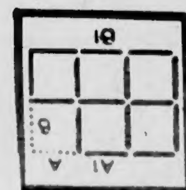
Bicolo

Réponse Mot Caché

1. Sève
2. Sirop
3. Érablière
4. Cabane
5. Palette
6. Tire

Mot caché ÉRABLE

Petit problème...

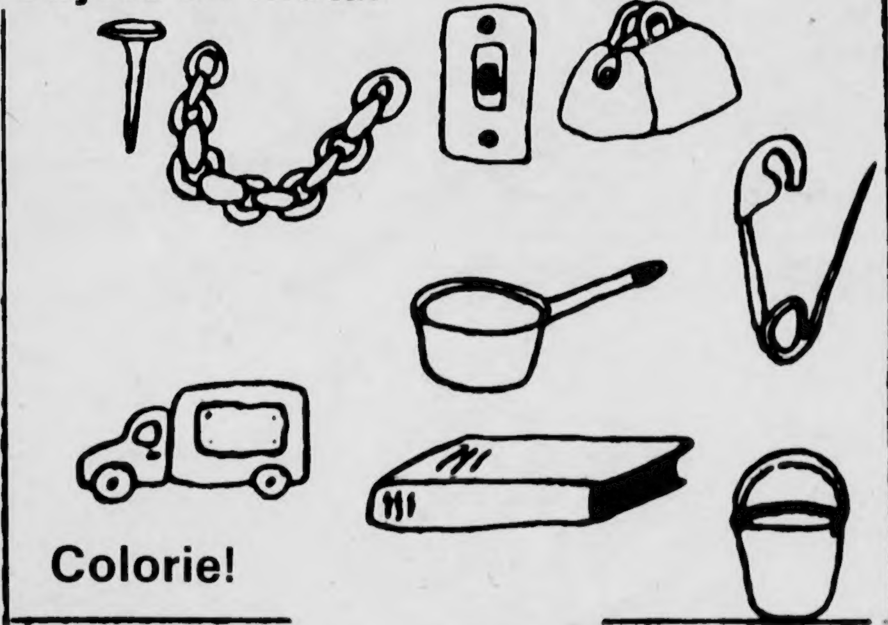


Clou, chaîne, épingle, chaudron.

Bobine, canard, auto, balle: objets roulants.

Pour mes tout petis amis...

Objets en métal



Colorie!

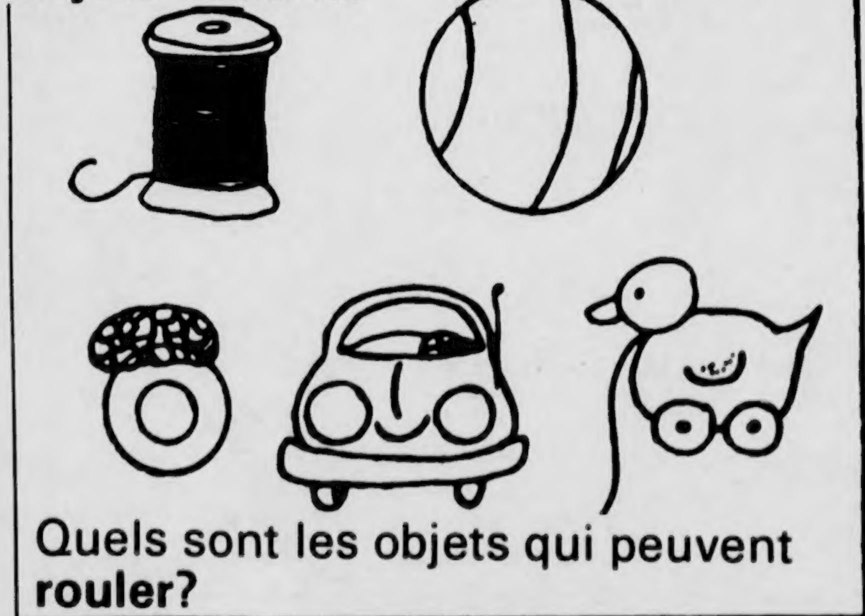
Certains de ces objets ne peuvent être qu'en métal! Peux-tu dire lesquels?



MON OURSON

J'ai un ourson tout rond
Ces petis yeux scintillent
Son gros nez en chocolat
Je lui dis "bonne nuit"
Et je m'endors dans ses bras!

Objets roulants



Quels sont les objets qui peuvent rouler?

Attention! mon ballon

Attention!
mon ballon,
Ti-re-li-re-la

Attention!
mon ballon
Rou-le, rou-le-ra.

Le temps d'agir pour la gérance des écoles

Le gouvernement de Howard Pawley vient d'être réélu pour un deuxième mandat de quatre ans. Bien qu'il ait reçu un mandat avec une majorité législative réduite, ce gouvernement a quand même la responsabilité d'agir par rapport à certaines questions pressantes. Il ne peut plus se contenter de flotter au-dessus de problèmes tels que l'éducation en espérant qu'ils s'en iront.

Il y a un an maintenant, la Fédération provinciale des comités de parents, en compagnie de la SFM, du CJP, des Commissaires d'écoles et des Éducateurs franco-manitobains rencontraient la ministre de l'Éducation pour lui présenter ses idées au sujet de l'égalité, la qualité et la gestion en éducation française pour et par les francophones.

Six mois plus tard, la ministre annonçait la mise sur pied d'une commission d'étude qui aurait comme objectif de déterminer si la loi scolaire du Manitoba est conforme aux exigences de la Charte des Droits de la Constitution canadienne.

Étant donné l'arrivée prochaine d'une élection provinciale, on ne voulait sûrement pas faire les manchettes avec une autre question de francophonie. Et cela est bien compréhensible. Il fallait acheter du temps! Mais le temps d'agir est maintenant arrivé.

Claire et précise

La loi scolaire du Manitoba n'est pas conforme aux exigences de la Charte des Droits. On n'a qu'à faire la lecture de la décision rendue par les juges de la Cour suprême de l'Ontario en juin 1985 pour s'en rendre compte. Cette décision est claire et précise.

1) Les francophones ont non seulement le droit de recevoir leur éducation en Français, **ils ont aussi le droit à des écoles françaises**. La loi scolaire du Manitoba parle de **classes** françaises.

2) Les francophones ont le droit d'élire les personnes (*commissaires*) qui s'occuperont de gérer ces mêmes écoles. La loi scolaire du Manitoba ne prévoit pas cela et la grande majorité des 5 600 élèves francophones de la province se retrouve dans des divisions scolaires gérées par des gens qui, bien que sympathiques **parfois**, n'envoient pas leurs enfants à des écoles françaises.

La minorité franco-manitobaine a droit à ces deux institutions fondamentales. La FPCP est en mesure d'offrir au gouvernement des idées de modèles de gestion, ainsi que la mise en application d'une nouvelle structure qui répondrait à nos besoins.

On sait qu'il y aura certains détracteurs(trices) qui soulèveront toute une série de problèmes pour démontrer que la gestion des écoles françaises par les gens qui les utilisent n'est pas une "bonne chose". Ils parleront de financement, de transport, d'immersion et de bien d'autres choses.

D'autres provinces ont accordé la gestion des écoles à la minorité. (Québec, Nouveau Brunswick et bientôt l'Ontario). La gérance est un droit et il s'agit de trouver les moyens pour la rendre réalité. C'est une question de volonté.

Le gouvernement a quatre années devant lui. En agissant sur les droits de la minorité en matière d'éducation dès la première année de son mandat, l'électorat aura trois années pour se rendre compte que la justice pour les francophones n'est pas une question sur laquelle on devrait baser nos intentions de votes.



Gilbert SAVARD

L'auteur est président de la Fédération provinciale des comités

TRIBUNE LIBRE

TRIBUNE LIBRE est une nouvelle chronique conçue pour donner la parole à des représentant(e)s d'organisations ou de partis politiques.

TRIBUNE LIBRE sera publiée en alternance avec COMMENTAIRE, en place depuis un an. COMMENTAIRE permet à des individus de donner leurs opinions sur des sujets relevant de leur domaine d'expertise.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journale de l'année de

APF — Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots *(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);*
21 à 28 mots *(6$ ou 9$);*
29 à 35 mots *(7$ ou 10,50);*
35 à 42 mots ***au maximum*** *(8$ ou 12$ pour deux semaines).*

Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187

LE COMITÉ D'ARCHIVES de St-Félix de Valois à Dunrea au Manitoba et environs veulent compléter un livre sur l'histoire de la paroisse de St-Félix et du village de Dunrea. La date de publication est au mois d'août 1987 qui coïncidera avec notre centenaire. Si vous avez connaissance d'un ancien paroissien ou résident de Dunrea, nous vous serons bien reconnsaissant si vous pouviez nous faire parvenir au plus tôt possible son nom et adresse avant le 1er juin 1986. Envoyez les adresses à St-Félix de Valois Archives Committee, Boite 82, Dunrea (Manitoba) R0K 0S0.
135-

VENTE PRIVÉE: vieux St-Norbert, nouvelle maison «bungalow» — 1312 pieds carrés. Grande cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, tapis mur-à-mur, aspirateur central, sous-sol complètement isolé. Près de l'école française. Composez le 269-1178. Pas d'agents.
163-

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

AUBAINE DE PRINTEMPS. Payer et emporter seulement. Parfait pour salles de jeu, tapis en nylon à endos caoutchouté et prélarts en vinyle à partir de 4,98$/v², nylon sur jute à partir de 9.98/v² en plus de centaines de bouts de rouleaux à jusqu'à 60% de rabais. Ouvert en semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. Au 50, rue Archibald, au sud de Nairn. **A & R Carpet Barn. 233-3061.**
165-

ÉTE À LA VILLE DE QUÉBEC? Grande maison toute fournie, 4 chambres à coucher, usage de voiture, 8 semaines à partir du 21 juin. Pour plus d'information, appelez le 235-0898 ou le 233-7864.
- 185 -

À SOUS-LOUER - appartement à sous louer le 1er mai 1986. Appelez le 233-2325.
- 189 -

HOMME de 38 ans désire rencontrer femme autour de 38 ans pour sortir. S.V.P. écrire La Liberté, C.P. 190, Boîte 15, St-Boniface (Manitoba), R2H 3B4.
- 190 -

À SOUS-LOUER - libre immédiatement, appartement genre "Townhouse", 35120, chemin Niakwa, St-Vital, derrière du Travelodge, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, foyer, lave-vaisselles, "garborator". 590$ par mois. Appelez Lise ou Eddie après 18h00 au 257-7249.
- 191 -

MAMAN très responsable, avec expérience, aimant beaucoup les enfants et ayant suivi un cours de psychologie de la jeune enfance, désire garder chez-elle, à temps plein ou partiel selon vos besoins. Serait également disponible le samedi si nécessaire. Demande 12$ par jour, **repas compris**. Si intéressé, contactez Lisa au 233-1569.
- 192 -

À LOUER - résidence La Seine, à St-Adolphe (seulement 16 km de la ville), nouvelles et modernes. Appartements de deux chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus, entrée privée avec ou sans balcon. 450$ par mois plus utilités. Signalez 256-1341 ou 1-883-2115.
- 193 -

À VENDRE - maison, 4 chambre à coucher, à 15 minute du centre d'achat de St-Vital ou de l'université du Manitoba. Lot de 70' x 150', garage, driveway, salle de couture et de lavage, bureau, chambre froide, sous-sol fini et isolant R44 au grenier. Date de possession: 1er juillet 1986. Pas d'agent S.V.P. Composez à frais virés 1-883-2425.
- 194 -

RECHERCHE un garage à louer à St-Boniface ou au Norwood. Téléphonez au 237-5453 après 21h00.
- 195 -

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
89-

La chasse à l'orme malade reprend

Saviez-vous qu'un résidant de Winnipeg n'a pas le droit de tailler ses ormes entre le premier avril et le 15 septembre? Et que les propriétaires de la capitale winnipégoise n'ont pas le droit d'avoir du bois de chauffage provenant de l'orme? Non?

Pourtant, c'est ce que proclame l'avis public publié par la ville de Winnipeg dans le Winnipeg Free Press du 1er avril. Et ce n'est pas un poisson d'avril! Une loi provinciale, (*la loi sur la maladie de l'orme*), promulgée en 1980, donne le droit aux employés du secteur de foresterie de la ville de Winnipeg d'enlever les ormes maladifs sur votre propriété, que vous le veuilliez ou non.

Mais avant de hurler à l'ingérence du gouvernement dans votre vie privée, avant de crier au viol de vos droits de propriétaire, pensez à ce qui pourrait arriver s'il n'y avait rien de fait pour tenter de freiner la maladie de l'orme.

On sait qu'il est impossible d'arrêter complètement la maladie de l'orme. Le Sud ontarien en porte le triste témoignage. Lorsque la maladie de l'orme fait son entrée sur scène, exit les ormes.

Pensez à la voûte gothique naturelle formée par les ormes



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

le long des plus anciennes rues de Winnipeg. Ensuite, essayer d'imaginer de quoi aura l'air la ville de Winnipeg le jour où tous les ormes auront disparu.

Ou encore, faites le calcul de ce que vaudrait votre propriété dénudée d'arbres. Les courtiers en immobilier calculent que chaque gros arbre ajoute de 500 à 1 000$ de plus à une propriété. Un programme voulant contrôler la maladie de l'orme fait du sens, n'est-ce-pas?

Le but du programme de contrôle de la maladie de l'orme c'est de retarder l'impact de la maladie. Et la seule façon de retarder son impact, c'est de détruire l'orme aussitôt qu'il a contracté la maladie.

Pour que le programme soit efficace, il faut qu'il soit appliqué partout à travers la ville. "L'an dernier, on n'a eu que trois personnes qui se sont vraiment opposées à ce qu'on enlève un orme malade de leur propriété," explique Dennis Dubé, directeur du service de foresterie de la ville de Winnipeg.

"Le processus est le suivant. Durant les mois d'été, on a des personnes qui vérifient les arbres à travers la ville. Si on trouve un orme malade, on le met sur une liste. Ensuite on envoit une lettre au propriétaire, l'informant qu'il a un orme malade sur sa propriété, et que la ville va l'enlever."

"Lorsque vient le temps d'enlever l'orme, on cogne à leur porte et on leur explique pourquoi on doit l'enlever. Une fois que la situation leur est expliquée, on ne rencontre plus de réticence. S'il fallait, la loi sur la maladie de l'orme nous permet d'enlever l'arbre malgré les protestations du propriétaires. Mais une fois que la situation leur est expliquée, il n'y a plus de problèmes."

Quant aux règlements proscrivant l'utilisation de l'orme comme bois de chauffage, la ville de Winnipeg les met certainement en vigueur. "À la fin du mois de mai, on a des étudiants qui patrouillent les ruelles. On a envoyé près de 500 avis l'an dernier informant les propriétaire qu'ils devaient se débarrasser de ce bois. En les informant, on essaye aussi de les éduquer. Encore là, le seul problème qu'on rencontre, c'est des personnes qui louent une maison. Ils disent tout simplement que le bois ne leur appartient pas."

Pourquoi toutes ces mesures? Tout simplement parce que la maladie est transmise par un petit coléoptère qui a la mauvaise habitude d'hiverner sous l'écorce d'ormes morts. Au printemps, il va se nourrir sur des ormes vivants. Laissant derrière lui la maladie de l'orme qu'il avait ramassée dans le bois mort.

Le programme de contrôle connaît un certain succès. "Des 2 219 arbres qu'on a dû détruire l'an dernier," calcule le diplômé en génie forestier de l'Université de l'Alberta, "seulement 100 n'étaient pas le long de la rivière. La grosse majorité des arbres malades étaient le long des rivières de la ville."

Avec la coopération de tout le monde, et la loi sur la maladie de l'orme pour les réticents, qui sait? Peut-être que vous ne recevrez jamais une lettre du service de foresterie de la ville de Winnipeg.

POINT à la LIGNE: *Vous connaissez l'histoire de Pandore et sa jarre? Zeus, le Jupiter des Grecs, l'avait envoyé sur terre comme châtiment aux hommes. On lui avait confié une jarre contenant tous les maux. Dévorée de curiosité, Pandore a soulevé le couvercle de la jarre, répandant tous les maux sur la terre. Ajoutons que l'adresse du service de contrôle de la maladie de l'orme de Winnipeg est le 401, Pandora Avenue!*

Puisqu'on parle de bois mort, les conseillers du village de Winnipeg Beach n'ont pas eu la vie facile ces derniers temps. Il semblerait que les contribuables n'étaient pas du tout contents de deux de leurs conseillers. Ces messieurs avaient manqué d'affilée trois réunions du conseil.

Lorsqu'il est devenu temps de régler la question, les autres conseillers n'ont pu décider lequel d'entre eux proposerait que les deux affligés d'absentéisme devraient démissionner. Pas de problèmes. L'un des conseillers qu'on voulait détrôner a offert de proposer sa propre démission! On espère que l'esprit de décision de cet ex-conseiller ne manquera pas au conseil!

Enfin, permettons nous une petite confidence, en guise de conclusion. À La Liberté, on lit d'autres journaux! Et ça nous fait de la peine lorsqu'on constate que nos collègues ne font pas toujours la même chose. Pourtant on a fourni plus d'un scoop aux journalistes du Free Press qui nous lisent.

Le journaliste de l'hebdomadaire de la rivière aux gracias (Scratching River Post) aurait pu s'épargner une question gênante s'il faisait la même chose de temps en temps. Lorsque la municipalité De Salaberry a protesté contre les montants d'argent demandés par la division scolaire de la Rivière-Rouge, le journaliste a demandé à Fernand Bérard, le préfet, s'il avait été inspiré par les protestations de la ville de Winnipeg.

Le journaliste n'a pas tout saisi. Dans ce dossier, c'est la ville de Winnipeg qui a singé les municipalités rurales. Le conseil municipal de Winnipeg lit aussi les autres journaux!

À VOTRE SERVICE